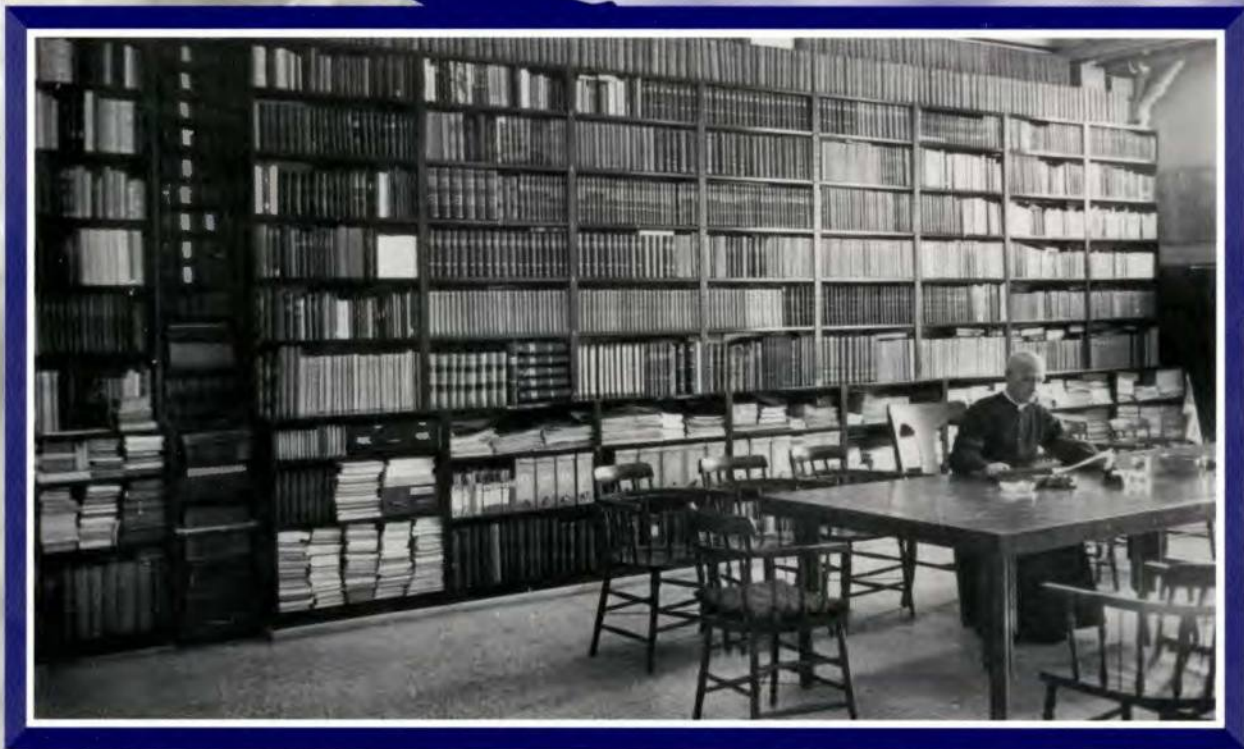


- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN -

Saguenayensi A

Volume 46, numéro 2, avril-juin 2004



Varia Saguenayensia

7,95\$

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS!

MEMBRES HONORAIRES

Alcan
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert

M^e Marcel Claveau, Chicoutimi
Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi

M. Albert Larouche, Chicoutimi
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi

MEMBRES CORPORATIFS (500 \$ ET PLUS)

Abitibi-Consolidated inc.
CEM Consultants inc., Chicoutimi

Sœurs Antoniennes-de-Marie, Chicoutimi
Sœurs Augustines, Chicoutimi

Sœurs Ursulines, Roberval

MEMBRES À VIE

Dr Louis Bélanger, Montréal
M. Paul-A. Bergeron, Chicoutimi
Dr Jean-Charles Claveau, Québec
Mme Annette S.-Fortin, Hébertville
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi
M^e Claude Gauthier, Chicoutimi
Mme Pierrette Girard-Gauthier, La Tuque
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi
Dr Richard Harvey, Sherbrooke

M. Desmond Hudson, Plainfield, NH
M. Patrick Lapointe, Jonquière
M. Roger Larouche, Falardeau
M. Jean-Marie Lemay, Alma
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière
Abbé Ernest Lévesque, Chicoutimi
M. Réal Lévesque, Jonquière
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi
M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi

Mme Monique Perron, Québec
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi
Scierie Saguenay, La Baie
M. Roger Samson, Beauport
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi
M. René Tremblay, Chicoutimi
Mme Céline Turcotte, Chicoutimi
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

MEMBRES BIENFAITEURS (100 \$ À 499 \$)

Mme Laurette Angers, Jonquière
M. Pierre-Damien Bouchard, Chicoutimi
M. Jacques Coutu, Falardeau
M. Fernand Gagnon, La Baie

Mme Michelle Harvey, Québec
M. Gérard-A. Morin, Alma
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière
M. Maurice Potvin, Montréal

M. Rémi Roussel, Chicoutimi
Dr Yves Savard, Chicoutimi
M. Marcel Sainte-Croix, Saint-Fulgence

MEMBRES DE SOUTIEN (20 \$ À 99 \$)

(50 \$ À 99 \$)

Mme Céline T-Beaulieu, Québec
M. Bernard Cauchon, Laterrière
Abbé Rosaire Côté, Métabetchouan
M. Ernest Dauphinais, Falardeau
M. Rosaire Desgagné, La Salle
Mme Marie Dharmalingam, Toronto
Mme Janine Dufour-Boucher, Jonquière
R. P. Albert Dumont, Montréal
M. Aimé Gagné, Outremont
M. C. A. Gauthier, Jonquière
M. Albert-E. Jean, Chicoutimi
Mme Marcelle Leblanc, Roberval
Abbé Camil Lévesque, Chicoutimi
M. Alyre Martin, Chicoutimi
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Camil Plourde, Chicoutimi
M. Henri-Louis Renaud, Jonquière
Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, Chicoutimi
Sœurs Augustines de Roberval
M. Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma
Dr François Tremblay, Chicoutimi
M. Jean Tremblay, Chicoutimi

(20 \$ À 49 \$)

M. Christian Allard, Chicoutimi
M. Bernard Angers, Chicoutimi
M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
M. Jean-Eudes Bergeron, Métabetchouan
M. Ronald Blair, Québec
Mme Mary-Helen Bouchard,
M. Gabriel Bouchard, Charlesbourg
Mme Antoinette Brassard, Jonquière
M. Miville Corneau, Chicoutimi
M. Jean Coutu, Chicoutimi
M. Pierre De Champlain, La Baie
Mme Jacqueline L. Demers, Saint-Félicien
M. Jean-François Drapeau, Notre-Dame-du-Lac
Mme Marthe Drolet, Jonquière
Mme Léda-B. Fortin, Alma
M. Jean-Rock Gagnon, Chicoutimi
M. Victor Gagnon, Chicoutimi
M. Jacques Gravel, Falardeau
M. Joseph Gravel, Chicoutimi

M. Jean Lacasse, Piedmont
M. Jacques Lambert, Ste-Foy
M. Yvan Lambert, Jonquière
M. Alayn Larouche, Montréal
M. Benoît Larouche,
M. J.-Henri Lavoie, Chicoutimi
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence
Mme Rose-Marie Lavoie, Chicoutimi
M. Jean Lessard, Boisbriand
M. Robert Lévesque, Falardeau
M. Gilles Maltais, Chicoutimi
Mgr Roch Pedneault, Chicoutimi
Dr Alyre J. Picard, Alma
M. François Plourde, Montréal
M. Claude Potvin, Laterrière
M. Claude Richard, La Baie
M. Aurélien Tremblay, Chicoutimi
M. Jean-Joseph Turcotte, Normandin

La Société historique du Saguenay tient à remercier ceux et celles qui donnent 20 \$ et moins.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 46, numéro 2, avril-juin 2004

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la :

Société historique du Saguenay

930, Jacques-Cartier Est,

Chicoutimi, Québec

G7H 7K9

Tél. : (418) 549-2805

Fax : (418) 549-3701

Courriel : shs@cybernaute.com

Site internet : www.shistoriquesaguenay.com

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication : enregistrement no 08720. Postes Canada : # client 02093618.

La revue *Saguenayensia* reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dépôt légal: 2^e trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement : Particulier : 30 \$

Institutions : 40 \$

Autres pays : 45 \$

Ce numéro : 7,95 \$

Couverture : Mgr Victor Tremblay à la Société historique du Saguenay en août 1964.

Source : ANQC, Coll. de la SHS, carton n° 8600



Sommaire

- 3** La dévotion à saint Antoine de Padoue : le saint aux miracles
par Dany Côté
- 9** Les déplacements durant la préhistoire. Et si nomadisme rimait avec tourisme?
par Érik Langevin
- 15** Mémoire no 269 : Thomas Desylva de Chicoutimi
réécrit par Gervais Tremblay
- 20** Les notaires et l'histoire : le cas de Charles-Herménégilde Gauvreau (1787-1839)
par Éric Tremblay
- 25** La maison d'ouvrier au village de Val-Jalbert
par Caroline Toulouse
- 27** Les 70 ans de la Société historique du Saguenay
par Éric Tremblay
- 32** Le récit de Chicoutimi : le poste de traite
par Julien Bergeron et Steeve Barette
- 36** À TRAVERS LES ARCHIVES
- 38** LES MÉCONNUS DE L'HISTOIRE
- 39** D'UNE PAGE À L'AUTRE...
- 40** EN BREF...
- 41** SITE ET MONUMENT

LE MOT DE PRÉSENTATION

La Société historique du Saguenay a 70 ans!

Le 23 février 1934, une rencontre particulière se déroule dans le salon du Séminaire de Chicoutimi. Cette réunion vise à remettre sur pied le projet d'une société d'histoire régionale — avorté à la suite du tremblement de terre de 1925. À cette occasion, plusieurs personnalités de Chicoutimi sont réunies autour du chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire. Étaient présents à cette réunion : les abbés O.-D. Simard, Victor Tremblay, Lorenzo Angers et René Bélanger. Nous y retrouvons également MM. J.-É.-A. McConville, L.-A. Dussault et J.-Omer Lapointe. L'abbé André Laliberté et l'avocat Jean-Charles Gagné étaient absents du groupe des organisateurs.

Cette réunion donne naissance à la Société historique du Saguenay. L'objectif mis de l'avant à ce moment-là était de « recueillir les documents, traditions verbales, souvenirs, etc. pouvant servir à l'histoire du Saguenay ». C'est également lors de cette assemblée qu'on débute les préparations du centenaire du Saguenay célébré en 1938. De cette prodigieuse manifestation émanera le drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la fête du 11 juin et la rédaction de *L'histoire du Saguenay*.

Année après année, la Société historique du Saguenay accumule une documentation historique d'une extrême richesse. Cette masse archivistique représente après 70 ans : 600 fonds d'archives, 25 000 volumes, 1 500 titres de périodiques et de journaux, 300 000 documents iconographiques, des centaines d'heures d'enregistrements sonores et visuels, ainsi que plusieurs milliers de cartes et de plans.

Au cours de son histoire, la Société est mère de plusieurs organismes comme la Société de généalogie, la Société d'archéologie, le Musée régional et la mise en valeur du poste de traite de Métabetchouan. Il ne faut pas oublier que nous sommes propriétaire et gardien de la statue de la vierge du Cap-Trinité et du terrain qui l'entoure. À cette énumération, nous pouvons ajouter que notre société d'histoire répond à des milliers de demandes annuellement. Cette diffusion de l'histoire de notre région s'appuie également sur la revue *Saguenayensia* et des publications, des conférences et des collaborations diverses auxquelles la Société historique du Saguenay participe annuellement.

C'est sobrement que notre organisme a décidé de célébrer son anniversaire. En revanche, nous voulons commémorer avec faste nos 75 ans, en 2009. Nous terminerons ce mot de présentation en soulignant que les 70 ans d'existence de notre institution témoignent du dévouement, pendant toutes ces années, d'un nombre impressionnant d'hommes et de femmes amoureux de notre coin de pays. Et, surtout, nous vous remercions de la confiance et du soutien que votre abonnement et vos dons nous apportent depuis tant d'années.

Merci et bon anniversaire!

*Louise Bouchard,
Directrice générale*

Saguenayensia

Rédactrice

Louise Bouchard

Comité de rédaction

Dany Côté, *Centre d'histoire Sir-William-Price*
Jérôme Gagnon, *Étudiant en maîtrise UQAC*
Érik Langevin, *UQAC, Laboratoire d'archéologie*
Éric Tremblay, *Société historique du Saguenay*
Gervais Tremblay, *Groupe de recherche en histoire*
Caroline Toulouse, *Étudiante bac en histoire*

Comité de correction

Colombe Dallaire, Laurette Roy, Thérèse Trudel

Représentante de la Fondation de l'UQAC

Suzie Robichaud

Mise en page

Louise Bouchard

Numérisation des photographies

Jean-Pierre Villeneuve

Révision des épreuves

Dany Côté, Éric Tremblay

Impression

Improthèque

Société historique du Saguenay

Conseil d'administration

Lorenzo Beaulieu, président
Jean-Claude Basque, vice-président
Rosaire Villeneuve, trésorier
Jean Tremblay, secrétaire
Laval Boulianne, Mimi-Constance Couture,
Lily Martel, Daniel Paiement, Michel Savard, Val
Rasmussen, Patrice Tremblay, administrateurs.

Bénévoles

Miville Corneau, Bernard Cauchon, Thérèse
Coulombe, Monique Desgagné, Albert Larouche,
Rita Lavoie, Yves Légaré, Sophie Simard.

La fondation Mgr Victor Tremblay

M^e Marcel Claveau, président
Gilbert Gravel, Eddy Lalancette, vice-présidents
Charles Tremblay, trésorier
Louise Bouchard, secrétaire
Jean Gagnon, Lorenzo Beaulieu,
Jean Laflamme, Benoît Lalancette,
Georges-Henri Perron, Aurélien Tremblay.

La dévotion à saint Antoine de Padoue : le saint aux miracles

par **Dany Côté**
Historien

À travers la population catholique pratiquante, plusieurs fidèles, pour ne pas dire la grande majorité, affirment que saint Antoine est le saint le plus populaire de tous les temps. Son talent pour les sermons et son amour inconditionnel des pauvres en ont fait un personnage important de l'histoire de la chrétienté. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que même plusieurs siècles après sa mort, des générations de Québécois, dont les Saguenéens et les Jeannois, l'ont vénéré avec une ardeur peu commune, surtout avant les tournants majeurs qu'ont représentés la Révolution tranquille et Vatican II.

Si cet homme a été aussi estimé dans la région, durant une grande partie du XX^e siècle, c'est particulièrement grâce au dévouement et à la passion d'un prêtre ayant œuvré autant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean sur une période de plus de 40 ans : Elzéar DeLamarre. Ce dernier a été l'instigateur, la source d'une dévotion¹ qui dure encore aujourd'hui, à moins grande échelle cependant, faut-il l'avouer.

Il est donc notre intention dans cet article, en un premier temps, de présenter les multiples façons dont les fidèles pouvaient autrefois adhérer au grand mouvement d'adoration de saint Antoine. Par la suite, nous étudierons le travail d'Elzéar DeLamarre sur ce sujet, au plan régional. Mais, situons d'abord saint Antoine dans son contexte historique.

Saint Antoine de Padoue, un saint universel

Né à Lisbonne au Portugal en 1195, le jeune Fernando de Bullones (Fernand de Bouillon) est réputé avoir fait un premier miracle dès l'âge de 15 ans. Interprétant ceci comme un signe de vocation hâtive, ce fils de noble devient moine augustinien à l'âge de 25 ans, et prend le nom d'Antoine. Dans un premier temps, il se livre à l'analyse des livres saints et des écrits des saints Pères². Puis, après une rencontre avec saint François d'Assise³, il parcourt l'Afrique, l'Italie et la France. Partout où il passe, ses prédications magistrales, données en plusieurs langues, sont remarquées et suivies par des milliers de personnes. Celui que l'on appela « le marteau des hérétiques » passe la fin de sa carrière à Padoue, en Italie, où il décède en 1231.

L'impact de cet homme exceptionnel aura été considérable, si bien que le culte qu'on lui voue prend forme dès son décès⁴. Son influence aura été en effet telle, que seulement un an après sa mort, il est canonisé par le pape Grégoire IX⁵. Depuis, la croyance populaire veut que saint Antoine soit doué de plusieurs pouvoirs particuliers, dont celui de retrouver les objets perdus. C'est la raison pour laquelle ceux qui invoquent son intercession à l'aide d'une prière l'appellent le saint aux miracles⁶.



L'abbé Elzéar DeLamarre est directeur de l'Association universelle de saint Antoine pour l'Amérique du Nord.

Source : ANQC, Coll. de la SHS, n° 182

La propagation du culte de saint Antoine en Nouvelle-France et au Canada

Selon les historiens, le développement de la dévotion à saint Antoine à travers le Canada date de l'arrivée des premiers missionnaires en Nouvelle-France, particulièrement les pères Récollets⁷. Ce n'est par contre que dans la deuxième partie du XVIII^e siècle que l'on voit apparaître un premier livre sur saint Antoine imprimé au Canada. Le petit volume *Exercice très dévot envers saint Antoine de Padoue* est imprimé en 1777 à Montréal⁸. Depuis, l'intérêt face à ce saint n'a cessé de croître dans la colonie anglaise devenue pays. Entre cette date et 1909, plus de 139 publications de tous ordres sont imprimées au Québec⁹, dont quelques-unes dans la région du Saguenay.

Outre la littérature analysant sa vie et ses œuvres, l'attachement à saint Antoine prend aussi d'autres formes. Dès 1856, une première société de secours mutuel sous son patronage est fondée à Montréal. Quatre ans plus tard, on assiste à l'ouverture



Première parution du *Messager de Saint-Antoine* en 1895.

de l'Hospice Saint-Antoine toujours dans cette ville, destiné à accueillir les plus miséreux.

Le culte de saint Antoine prend un élan important en Europe et au Canada français dans la décennie 1890. Un premier signe de ce nouvel essor apparaît en 1894, lorsque *La Revue du tiers-ordre et de la Terre sainte* propose à ses lecteurs une nouvelle chronique sur la dévotion à saint Antoine. L'année suivante, une nouvelle publication, *Le Messager de saint Antoine*, paraît à Chicoutimi sous les bons soins de deux prêtres rattachés au Séminaire de l'endroit. Nous y reviendrons plus tard. Enfin, les sœurs Franciscaines de la Grande-Allée publient en 1901 la *Revue eucharistique*, organe de l'œuvre de l'adoration perpétuelle et de la dévotion à saint Antoine de Padoue.

Toutes ces publications ont en fait un seul but, c'est de galvaniser à travers la population la ferveur envers le saint. Pour ce faire, plusieurs exercices de piété sont proposés aux lecteurs à partir de la fin du XIX^e siècle. Notons, parmi les plus importants, les mardis de saint Antoine. Ce jour de la semaine est privilégié pour prier le saint, car il commémore le jour de ses funérailles. Réalisé pendant neuf semaines de suite, ce rite devient une neuvaine, qui prépare à fêter dignement le saint homme. Cet anniversaire, célébré le 13 juin, rappelle la date de sa mort. Il existe une variante où il est plutôt proposé de prier pendant 13 semaines de suite. À chacune de ces semaines, on invite le fervent à étudier une thématique particulière reliée au saint.

Pour sa part, le chapelet des treize demandes consiste à réciter 13 fois la trilogie ordinaire, soit les prières *Notre Père*, *Je vous salue Marie* et *Gloire au père*. Cette pratique est devenue au fil du temps « la pièce de résistance » des supplications antoniennes¹⁰.

La diffusion du culte de saint Antoine au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lorsque l'on parle de la propagation des œuvres de saint Antoine de Padoue au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il faut nécessairement lui associer le nom d'Elzéar DeLamarre. Ce dernier a été sans contredit, pendant plus de trois décennies, son plus ardent promoteur, non seulement à travers la région, mais au sein de toute la population francophone de l'Amérique du Nord. Nous prendrons les prochaines pages pour présenter ce catalyseur de l'esprit antonien.

Elzéar DeLamarre est né dans la région de Québec en 1854. Quelques années plus tard, sa famille se retrouve au Lac-Saint-Jean, plus précisément à Hébertville. C'est dans cette petite paroisse naissante que le fils d'agriculteur se fera remarquer par le curé Jean-Baptiste Villeneuve. Sous les conseils avisés du religieux, le jeune homme à l'esprit éveillé est envoyé au Petit

Séminaire de Québec à la fin de l'été 1870¹¹. Il y étudie jusqu'en 1878. De retour à Chicoutimi, Elzéar entre au Grand Séminaire. À la fois, il y enseigne en Versification puis en Belles Lettres, au niveau du cours classique, et entreprend des études en théologie.

DeLamarre est ordonné prêtre en juin 1883. Quelques mois plus tard, il est nommé vicaire à Hébertville puis à La Malbaie¹². Il passe près de cinq ans dans cette paroisse riveraine, puis devient desservant aux Éboulements. Moins d'un an plus tard, il est désigné par l'évêque de Chicoutimi pour aller étudier à Rome, au Collège canadien. Après deux ans de travail ardu dans la Ville éternelle, il obtient un doctorat en théologie.

C'est pendant son séjour en Italie que DeLamarre fera une rencontre qui, jusqu'à un certain point, changera le cours de sa vie. En visite dans le nord de ce pays, lors d'une période de congé, il fait un pèlerinage à la basilique de Padoue, une ville située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Venise. C'est à cet endroit qu'il

rencontre le père Antoine-Marie Locatelli, rédacteur du bulletin mensuel *Le saint aux miracles*¹³ et grand admirateur de saint Antoine, enthousiasme qu'il réussit à faire partager à l'étudiant canadien.

Revenu à Chicoutimi, en août 1891, DeLamarre est à nouveau professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi. Parallèlement, il devient aumônier à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, auprès des malades et des sœurs hospitalières. Mais, même s'il est fort loin de l'Italie, DeLamarre entretient une correspondance régulière avec Locatelli, qui a décelé en lui un « prospect » intéressant.

Trois ans après son retour, DeLamarre se met à la tâche alors qu'il fonde une première institution vouée à la cause de saint Antoine. L'Œuvre du pain de saint Antoine, dont il sera le directeur à l'échelle du diocèse de Chicoutimi, est issue de Toulon en France. Ce regroupement origine de la ferveur d'une femme qui avait promis à saint Antoine de donner du pain aux pauvres de sa localité, si ce dernier l'aidait à trouver un objet important qu'elle avait perdu. L'article récupéré, elle tint sa parole et donna à un disciple de saint Antoine sa valeur monétaire en pains. Cette nouvelle forme de prière afin d'obtenir des faveurs, associée au concept d'aumône aux plus démunis, se propagera rapidement, si bien que le pape Léon XIII l'approuvera lui-même en 1898.

Depuis la fondation de l'Œuvre, devant la plupart des statues du saint, on place à ses pieds deux boîtes, que l'on appelle également troncs. L'une d'elles est destinée à recevoir des demandes de faveurs ainsi que des promesses, tandis que l'autre contient des dons en argent des personnes exaucées. Cet usage prendra racine de l'autre côté de l'Atlantique et jusque dans la région. À Chicoutimi, les sommes amassées serviront principalement à financer l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Cette institution, fondée par DeLamarre et les sœurs hospitalières en 1894 dans une aile attenante à l'hôpital¹⁴, n'abrite que des jeunes filles¹⁵. Pour ce qui est des autres paroisses localisées de part et d'autre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est toutefois difficile d'évaluer l'impact de ce type de collecte et l'utilisation des sommes recueillies.

Cette première expérience positive encouragera les deux ecclésiastiques et débouchera sur la nomination, en 1895, de DeLamarre comme directeur de l'Association universelle de saint Antoine pour tout le continent nord-américain. Chicoutimi devenait ainsi le centre de l'Association pour tout le Canada et les États-Unis. Il s'agit d'une confrérie créée la décennie précédente dans laquelle les gens peuvent s'enrôler, sous le patronage de saint Antoine de Padoue. On y vise la sanctification des membres par la prière, la réparation, la croisade et la charité.

Dans un deuxième temps, à la fin de cette année-là, DeLamarre publie *La dévotion à saint Antoine de Padoue*. Ce petit opuscule de 92 pages connaît un succès immédiat, si bien qu'il



ANOC, Coll. de la SHS, carton n° 103

La chapelle latérale dédiée à l'Œuvre du pain de saint Antoine à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

est réédité dès l'année suivante¹⁶. Une édition anglaise sera aussi lancée aux États-Unis, sous l'égide d'un éditeur de New York.

Le *Messenger de saint Antoine*

S'il existe un instrument par lequel Elzéar DeLamarre a réussi à faire connaître l'Œuvre et la philosophie de saint Antoine, c'est bien la revue intitulée *Le Messenger de saint Antoine* : bulletin mensuel de la dévotion à saint Antoine de Padoue et de l'Œuvre du pain des pauvres, fondée en 1895. Cette publication, qui existe encore aujourd'hui, est alors la seule au Québec à se consacrer exclusivement à la dévotion à saint Antoine. Dès sa fondation et jusqu'en 1901, DeLamarre s'adjoindra les services d'un fidèle ami et confrère, Victor-Alphonse Huard. Son aide sera précieuse car dès les débuts, les deux collaborateurs ont l'impressionnante ambition de publier douze numéros de douze pages annuellement.

Dès la première année, le nombre d'abonnements dépasse les espérances. DeLamarre et Huard ont frappé dans le mille. Le nombre de souscriptions s'élève si rapidement, même de la part de lecteurs anglophones, qu'on publiera une version anglaise à

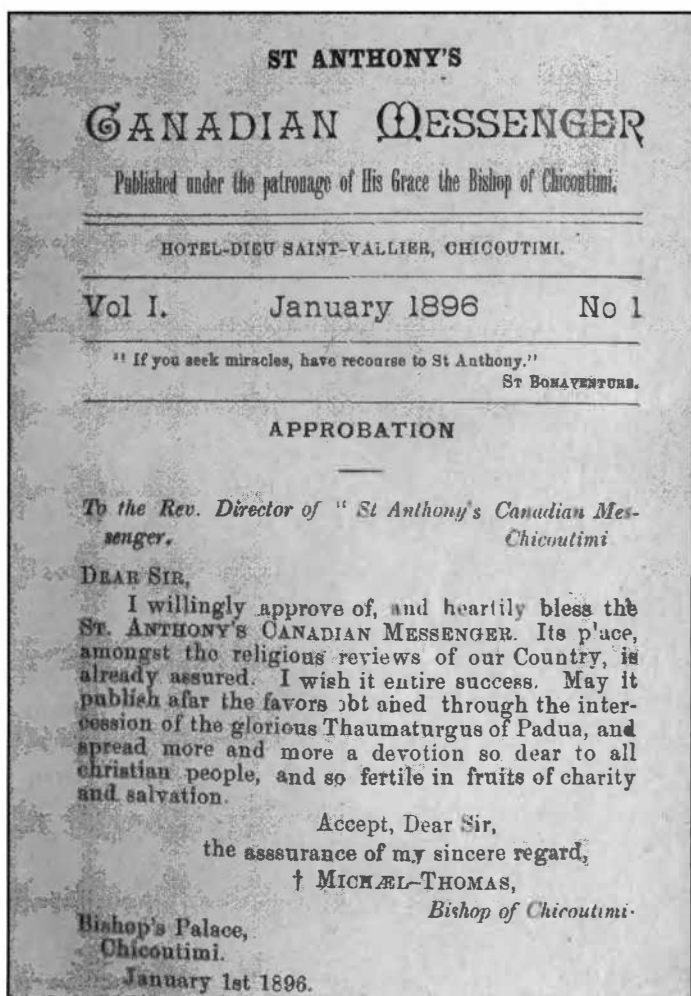
partir de 1896, le *St. Anthony's Canadian Messenger*, pour desservir le nord des États-Unis, les provinces maritimes et une partie de l'Ontario.

À partir de 1901, alors que Huard quitte Chicoutimi pour Québec afin de diriger les destinées d'un autre périodique, *La Semaine religieuse de Québec*, DeLamarre devient le seul maître d'œuvre du *Messenger* et le restera jusqu'à sa mort. Par contre, le départ de Huard augmentera les tâches de son ancien collègue, si bien que deux ans plus tard, DeLamarre doit abandonner l'édition anglaise du *Messenger*. Mais l'édition francophone du mensuel ne semble pas souffrir de cet état de fait. Les statistiques présentées dans un numéro du *Messenger* de 1919 sont éloquentes à ce sujet. De 10 000 abonnés en 1897, le périodique est passé à 13 000 lecteurs en 1906 et à 14 000 en 1919. Ces derniers proviennent encore de la province de Québec, mais aussi des autres provinces du Canada et des États-Unis.

Le contenu du *Messenger* est riche en renseignements. Outre l'éditorial, placé habituellement au début du périodique, on retrouve une section où l'on présente des compilations de statistiques sur les faveurs obtenues par des lecteurs par l'intercession de saint Antoine. Pour s'attirer les considérations de ce dernier, les croyants peuvent utiliser les prières qui se retrouvent plus particulièrement pour ce saint sous forme de brefs ou de répons¹⁷. Le premier est un court texte en langue latine qui aurait été reçu de saint Antoine lui-même par une femme, possédée du démon, qui voulait se suicider en se jetant dans le Tage. En voici la traduction : « Fuyez, ennemis de votre salut car le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a remporté la victoire. Alléluia! Alléluia! »¹⁸. Saint Antoine utilisait cette formule comme exorcisme. Imprimé initialement sur un tissu de toile ou une médaille, on retrouve le plus souvent le bref sous la forme d'une croix en carton. Pour sa part, le répons miraculeux est une prière qui semblerait-il plaît à saint Antoine. Certains fidèles utilisent aussi le chapelet conventionnel pour prier le saint.

Dans une autre section du *Messenger*, on retrouve plusieurs souscriptions lancées au fil des ans auprès des membres. L'une d'elles concerne le financement de l'orphelinat Saint-Antoine, localisé à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. D'ailleurs, l'une des chapelles latérales de l'hôpital est dédiée à saint Antoine¹⁹. Richement décorée, on y retrouve une œuvre du peintre Charles Huot, un ami de DeLamarre, ainsi qu'une sculpture de Louis Jobin. Une autre chapelle dédiée à saint Antoine est aussi ouverte au Séminaire.

Puis, en 1903, il fonde la Croisade de prières des petits enfants de saint Antoine de Padoue, reliée à l'Association universelle. Ce groupement veut réunir les jeunes garçons et filles jusqu'à 15 ans, comme l'Association universelle rassemble les adultes. À la demande des parents, ces enfants se retrouvent sous la protection spéciale de saint Antoine. « Cette consécration ne fait



Premier exemplaire de la version anglaise du *Messenger de Saint-Antoine* est publié à partir de 1896.

que les lier davantage au culte du bon saint et à obliger leurs parents à leur inculquer son amour, et partant à les élever dans une plus grande piété. »²⁰

Les Antoniennes de Marie

En 1904, alors qu'il est supérieur du Séminaire de Chicoutimi, l'abbé DeLamarre se voit confier par l'évêque du diocèse un mandat particulier. Il doit trouver des remplaçantes aux sœurs du Bon-Conseil, la congrégation religieuse en charge jusque-là de l'entretien du séminaire²¹. Or, ces dernières ont décidé de réorienter leur vocation, pour se donner entièrement à l'enseignement. À la demande de Mgr Labrecque, le bon abbé s'occupe alors de former le premier noyau de la nouvelle congrégation de sœurs, qui prendra le nom de Saint-Antoine-de-Padoue. Il rédige leur première constitution, voit à la formation spirituelle des nouvelles venues et est leur premier aumônier. Cette congrégation religieuse, qui a pris par la suite le nom de Sœurs Antoniennes de Marie, est sise sur la rue Jacques-Cartier à Chicoutimi et gère toujours une école primaire privée.

L'Ermitage du Lac-Bouchette

Encore aujourd'hui, on peut considérer l'Ermitage du Lac-Bouchette comme l'œuvre majeure de l'abbé DeLamarre. Mais comme c'est le cas du *Messenger de saint Antoine*, la popularité qu'a acquise ce lieu de pèlerinage au fil des ans a probablement dépassé de loin les espérances initiales du dynamique abbé. À ce propos, il est intéressant de noter le certain parallèle que l'on peut établir entre l'Ermitage du Lac-Bouchette et l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal. Ce magnifique lieu de culte situé sur le mont Royal, dédié au père de Jésus, est principalement l'œuvre d'un dénommé Bessette, connu surtout sous le nom de frère André. Plusieurs miracles sont attribués à cet humble portier à qui l'on voue un culte grandissant depuis sa mort.

Après une carrière bien remplie au Séminaire de Chicoutimi, DeLamarre se retire progressivement au Lac-Bouchette, où il avait acquis quelques lots au milieu de la décennie 1900. Il compte bien faire de cet endroit bucolique un lieu de repos et de vacances. De sa petite maisonnette blanche plantée au bord du lac Ouiatchouan, où il peut contempler à loisir un panorama magnifique, il continue à assurer la direction du *Messenger de saint Antoine*. Il a d'ailleurs nommé ce lieu *San'Tonio*, en l'honneur du vénéré saint qu'il aime tant, et à qui il a bâti en 1907 une petite chapelle d'à peine quatre mètres par cinq.



Archives Sœurs Antoniennes-de-Marie

L'abbé Elzéar DeLamarre en compagnie des premières sœurs Antoniennes le 15 août 1908.



AMOC, Coll. de la SHS, carton 1657

La grottes et la chapelle de l'Érmitage Saint-Antoine.



AMOC, Coll. de la SHS, carton 1658

L'Ermitage du Lac-Bouchette et ses dépendances tel qu'on les voyaient au temps de l'abbé DeLamarre.



AVQC, Coll. de la SHS, carton n° 1658

Lieu populaire, l'Ermitage construit un hôtel afin de loger les pèlerins.

Cependant, le cours de l'existence de cette contrée paisible allait changer de façon insolite lorsque le maître des lieux découvre une petite grotte naturelle, dans la forêt derrière l'Ermitage. Cet accident de terrain naturel lui rappelle immédiatement le site de Lourdes en France, où l'on vénère la Vierge.

C'était en 1916. Rapidement, le bruit court sur cette découverte et quelques visiteurs des environs commencent à fréquenter la grotte. Lorsque des rumeurs de faveurs extraordinaires obtenues commencent à flotter dans l'air pur des environs, puis que les faveurs se changent en guérisons miraculeuses, les visites individuelles se changent en pèlerinages de groupes. Le nombre d'adeptes augmente tant au fil des ans que DeLamarre crée en 1918 une nouvelle section dans le *Messenger de saint Antoine*, appelée L'écho de la grotte. Parallèlement, il répond à un volumineux courrier qui atteint souvent la cinquantaine de pages par jour²². En 1919, on assiste à la bénédiction d'une deuxième chapelle plus vaste.

À la mort de l'abbé DeLamarre en avril 1925 et selon les désirs qu'il a émis dans son testament, l'Ermitage est légué à l'évêque de Chicoutimi, Michel-Thomas Labrecque. En octobre de la même année, ce dernier cède le site aux Capucins, qui depuis ont la responsabilité de la gestion de ce magnifique endroit devenu un des sites les plus visités de la région.

Lorsqu'il décède à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à l'âge de 70 ans, le 21 avril 1925²³, Elzéar DeLamarre laisse une œuvre antonienne considérable, qui a débordé le cadre régional. Grâce à son dévouement et aux multiples manières qu'il a utilisées pour étendre sa dévotion non seulement au Saguenay-Lac-Saint-Jean mais dans toute l'Amérique du Nord, on retrouve des lieux reliés à ce saint à bien des endroits au Saguenay et au Lac-Saint-Jean. Comme l'ont remarqué certains auteurs, l'organe qu'il a créé, Le *Messenger de saint Antoine* a été le fer de lance, « la rampe de

lancement »²⁴ sur lequel ont reposé par la suite ses efforts pour étendre le culte de saint Antoine, ainsi qu'à d'autres saints, à travers un vaste continent. Le petit mensuel a en fait permis de répandre l'esprit chrétien, tout en éduquant les lecteurs à prier et à recourir à Dieu quotidiennement.

Cela dit, l'intérêt qu'ont porté les habitants de la région à saint Antoine de Padoue pendant maintenant plus d'un siècle est un phénomène particulier. Des dizaines de statues du saint ont été installées dans plusieurs églises et chapelles. Dès 1880, une première église lui est même dédiée à Saint-Gédéon²⁵. Pourtant, même s'il fut très populaire, il faut attendre jusqu'en 1951 avant qu'une première paroisse soit enfin nommée en son honneur. Érigée canoniquement le 3 avril 1951²⁶ du détachement des paroisses de la cathédrale de Chicoutimi et du Sacré-Cœur, la paroisse Saint-Antoine de Chicoutimi est située à l'ouest de la ville. Elle possède son presbytère depuis 1952²⁷ et sa propre église depuis 1969 seulement.

NOTES

- 1 Le *Robert* définit une dévotion comme « un attachement sincère et fervent à une religion et à ses pratiques ».
- 2 Elzéar DeLamarre. *La dévotion à saint Antoine de Padoue*, p. 14.
- 3 Site Internet perso.wanadoo.fr/jean-claude.brenac/saints.htm.
- 4 Louise Gagnon-Arguin. *L'analyse d'une dévotion populaire*, p. 36.
- 5 Il est également patron des faienciers et du Portugal..
- 6 S. A. *Confiance en saint Antoine de Padoue : guide de prières et de pratiques*, p.3.
- 7 Louise Gagnon-Arguin. *Op. Cit.*, p. 1.
- 8 Ce volume connaît un fort succès, si bien qu'une cinquième et dernière édition est publiée en 1843.
- 9 Hugolin Lemay. « Bibliographie antonienne » dans *Bulletin de recherches historiques*, vol. 16, n°1, p. 18.
- 10 S. A. *Op. Cit.*, p. 26-27.
- 11 *Le Progrès du Saguenay*, 23 avril 1925.
- 12 André Simard. *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi*, p. 94.
- 13 Elzéar DeLamarre. *Op. Cit.*, p. 64.
- 14 *La Semaine religieuse de Québec*, 30 avril 1925, p. 554.
- 15 Cette institution est fermée en 1926, les sœurs Hospitalières préférant se dévouer à la cause des malades. Cette institution aura accueilli un total de 1 328 jeunes filles.
- 16 La dernière édition de cet ouvrage, datant de 1903, est considérablement augmentée.
- 17 Cette formule date de 1586.
- 18 Une autre version se lit comme suit : « Voici la croix du Seigneur. Fuyez ennemis de notre salut. Victoire au lion de la tribu de Juda, au rejeton de David. Alléluia! »
- 19 Marius Paré. *L'église au diocèse de Chicoutimi*, p. 162. L'autre chapelle latérale est dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, tandis que la principale est dédiée à la Sainte Face.
- 20 Elzéar DeLamarre. *Op. Cit.*, p. 189.
- 21 *Échos des fêtes du cinquantenaire de la congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie*, p. 26.
- 22 *L'Alma Mater*, vol. 9, n° 8, 30 avril 1925, p. 2.
- 23 André Simard. *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi*, p. 94.
- 24 Louise Gagnon-Arguin. *Op. Cit.*, p. 10.
- 25 S. A. *Confiance en saint Antoine de Padoue : guide de prières et de pratiques*, p. 22.
- 26 André Côté. *Sources de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean : inventaire des archives paroissiales*, p. 113.
- 27 S. A. « Paroisse Saint-Antoine de Chicoutimi » dans *Saguenayensia*, vol 1, n° 16, p. 152.

Les déplacements durant la préhistoire.

Et si nomadisme rimait avec tourisme?*

par Érik Langevin
archéologue, UQAC

Ce qu'on appelle tourisme, qu'il soit culturel, naturel, religieux, voire tristement sexuel, rend compte d'une interaction entre cultures, entre individus, donc entre conceptions du monde. Contre des retombées économiques, nous livrons avec passion des aspects de notre histoire, nous faisons connaître nos environnements naturel, social et économique et nous distribuons des échantillons de notre culture matérielle. Ainsi, que ce soit une tour Eiffel qui se couvre de neige, une mamouchka russe aux couleurs chatoyantes et aux fins décors ou encore un bleuets en céramique plus réel que les vrais, il s'agit indéniablement d'extraits culturels qui, d'une certaine façon, rehaussent le prestige de ceux qui les obtiennent en témoignant de leur capacité à avoir été ici, là ou ailleurs. Dans ses retombées les plus directes et les plus sensibles, le tourisme va alors permettre à des individus de cultures différentes de se rencontrer, d'échanger sur différents aspects de leurs mœurs et coutumes et d'amorcer une relation qui, dans bien des cas, va se poursuivre au-delà du simple séjour en terre étrangère, donc du contact direct.

Bien au-delà d'une définition où le tourisme consiste en un déplacement désintéressé, pour le simple plaisir d'être ailleurs, il appert que le lieu choisi par le touriste doit répondre à des critères bien précis dont l'ajout de nouvelles connaissances n'est assurément pas le moindre. Il n'est pas de la volonté de l'auteur de ces lignes d'affirmer que le tourisme, tel qu'on le considère de nos jours, avait cours au moment de la préhistoire. Jamais, les Amérindiens n'ont développé de stratégies d'accueil avec des infrastructures dont la seule raison d'être était d'attirer, d'accueillir et de faire connaître leurs cultures respectives. En ce qui a trait au lieu visité et à ses habitants, il n'y a pas de pensée touristique en soi. Cependant, pour ceux qui se déplacent, les motivations sont peut-être plus contemporaines que nous le croyons.

Les groupes humains au temps de la préhistoire

De tous temps, les individus, les familles et les groupes se sont déplacés. Ceux de la préhistoire ne faisaient certes pas exception à la règle. Ce sont d'ailleurs ces déplacements qui ont mené nos très lointains ancêtres à quitter le berceau africain pour peupler l'Europe, l'Asie puis l'Amérique. Bref, nos ancêtres lointains se déplaçaient plus souvent que nous le faisons aujourd'hui.

L'imagerie populaire voit dans les groupes de la préhistoire, des sociétés primitives étroitement dépendantes de leur environnement, en constante situation de famine. Dans ce contexte, les déplacements n'auraient eu comme seul objectif que de satisfaire les besoins immédiats, l'alimentation étant le principal concerné. Or, pour les spécialistes, il semble de plus en plus évident que le cycle de transhumance de ces populations qu'on dit nomades, visait également à rencontrer des groupes plus ou moins étrangers, aux habitudes culturelles parfois très différentes.

Nous pourrions donc élargir la définition traditionnelle de ce qu'est le tourisme par : tout déplacement d'un ou plusieurs individus s'effectuant à l'extérieur de la sphère usuelle d'exploitation et qui aurait comme objectif de satisfaire des besoins autres que ceux liés à la survie immédiate. Il convient en effet de faire la distinction entre les interactions entre individus d'une même famille, d'un même groupe, d'une même culture et les relations ponctuelles établies avec les Autres¹.

On pourrait toujours argumenter que dans le cas de populations nomades, la rencontre avec d'autres groupes vise avant tout à satisfaire un besoin de sécurité. On a souvent cru que la survie physique du groupe dépendait étroitement de la collaboration avec les Autres. Adhérer à un tel postulat, c'est sous-estimer l'efficacité des structures sociopolitiques de ces sociétés forgées sur la base de

leur environnement et d'une histoire spécifique. En fait, si de nos jours, nous faisons la différence entre les échanges commerciaux et ceux plus intellectuels (dont le tourisme ferait partie), il fut une époque où cette dichotomie n'existait pas. Et là encore, de nos jours, un voyage d'affaires se termine souvent par une visite touristique! Dans ce contexte, le tourisme est essentiel, en ce sens qu'il contribue à créer un climat de convivialité entre les partenaires de l'échange. Bref, le tourisme, dans son sens préhistorique, se définirait comme le déplacement dans l'espace d'individus ou de groupes d'individus, dont le principal objectif vise avant tout à satisfaire des besoins physiques, psychiques et cognitifs.

L'interaction préhistorique

L'hypothèse défendue dans ce texte est la suivante : chez les chasseurs-cueilleurs préhistoriques (ce qui inclut nécessairement ceux qui fréquentaient le réseau hydrographique du Saguenay et du Lac-Saint-Jean), l'interaction extra locale serait avant tout un moyen de communication permettant aux individus d'aller au-delà des limites imposées par leur environnement social et naturel, et ainsi poursuivre la recherche du mieux-être. Ultimement, l'interaction extra locale est une technique de survie qui vise à assurer l'intégrité physique et psychique des individus. Il s'agit de réfléchir aux raisons qui, de nos jours, motivent les déplacements touristiques pour constater comment cette recherche d'équilibre est omniprésente.

Par ailleurs, parce qu'elles permettent à l'individu de sortir du cadre étroit des relations avec des apparentés et le mettent en contact avec le différent, les interactions extra locales constituent l'un des canaux privilégiés par lequel de nouvelles connaissances sont intégrées dans la bulle culturelle. D'une certaine façon, les interactions entre groupes distincts constituent une nécessité à long terme. En effet, le problème inhérent à un protectionnisme absolu réside dans les limites qu'une telle société s'imposerait en ne comptant que sur ses seules forces internes pour se développer (limites d'autant plus strictes lorsqu'il s'agit d'un groupe restreint démographiquement et occupant un environnement marginal). Ces forces internes se trouvant étouffées par la tradition, il s'agirait d'une société statique dont le potentiel évolutif demeurerait au plus bas, sans possibilité réelle d'épanouissement.

Tout cela est bien beau, mais il demeure un fait que ce ne sont pas les sociétés qui échangent, mais les individus. Or, parce que ceux-ci n'ont pas conscience de la portée future de leurs actes, il convient dès lors de se questionner sur la motivation profonde de leurs interactions. Plutôt que de se limiter à un simple comportement économique, l'interaction sociale ne pourrait-elle pas, pour l'individu dont les besoins physiques immédiats sont satisfaits, apparaître, consciemment ou non, comme un moyen de pousser encore plus loin la recherche du mieux-être?

Si la forme des échanges (interactions) est fortement modelée par la tradition culturelle de l'un et l'autre partenaire, le rôle joué par ceux-ci n'en demeure pas moins évolutif parce qu'ils contribuent à faire pénétrer dans le système des informations nouvelles, porteuses de changements éventuels. Par-delà les retombées matérielles des échanges se trouve donc l'objectif ultime de cet échange : c'est-à-dire, pour l'individu, d'assurer sa propre intégrité psychique et physique en communiquant ses expériences, sa vision du monde, sa personnalité tout en recevant celles des Autres. Ces nouvelles informations sont enregistrées et organisées, s'intégrant dès lors à l'univers cognitif et sensitif du récepteur. La culture étant le consensus des idées des individus qui la composent, le changement apparaît comme irrémédiable.

Le témoignage livré par l'archéologie

Que dit la culture matérielle à ce sujet? Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme ailleurs dans le nord-est de l'Amérique du Nord, une partie non négligeable des objets en pierre qui sont retrouvés ont été taillés à partir de matières premières dont la source se situe en dehors de la sphère d'exploitation présumée des différents groupes préhistoriques. À l'exclusion des hypothèses rarement fondées suggérant la présence répétitive d'immigrants apportant avec eux ces objets, la façon traditionnelle d'interpréter ces exoticas propose un modèle dans lequel l'obtention d'une matière première de qualité constitue la principale motivation de l'échange extra local. Derrière cet échange économique se trouve également une volonté politique où les liens ainsi créés pourraient un jour être utilisés à d'autres fins. Un tel paradigme suggère que ce sont les sociétés qui échangent par l'entremise des individus.

La vision proposée ici se veut moins réductrice. L'échange entre les groupes du Subarctique oriental s'effectuerait dans un contexte où l'économie ne pourrait être qu'accessoirement présente. À l'intérieur de ce scénario, l'échange extra local est avant tout l'affaire d'individus. L'échange doit avant tout être considéré comme un moyen pour l'individu d'améliorer son sort, d'y trouver une satisfaction profonde, donc de se sentir mieux d'un point de vue psychique. Sur cette base, l'individu pourra contribuer au mieux-être de la société dont il fait partie en partageant ses nouvelles expériences, ses nouvelles connaissances.

Cette dualité individualité/société peut, dans le cadre de la mise sur pied d'une organisation culturelle, être assurée par des activités dont le rôle serait multipartite. Par exemple, la rencontre estivale de groupes en un point déterminé à l'avance pourrait, à la base, constituer une réponse sociale au besoin plus égoïste de se rencontrer, donc d'échanger sur des expériences individuelles. Éventuellement, des activités socio-économiques s'y seraient greffées de façon à améliorer la situation adaptative des groupes en présence. Phénomène qui n'est pas sans rappeler le comportement des *snowbirds* québécois qui, année après année, se retrou-

vent sur les plages de la Floride ou du Mexique. À une micro-échelle, les différents festivals régionaux qui se tiennent pendant l'été remplissent des rôles similaires. Ils répondent à ce besoin individuel qui est d'échapper au quotidien tout en constituant une source de revenus intéressante pour ceux qui reçoivent. Leur prévisibilité constitue alors une condition *sine qua non* pour en assurer le succès.

En dehors de ces activités organisées (tourisme de masse), l'échange entre individus de groupes différents implique aussi cette dualité. Au moment de l'échange, les partenaires doivent trouver un terrain d'entente qui, d'une part permet qu'il y ait communication entre eux (ils doivent se comprendre) et, d'autre part, que chacun soit satisfait de l'entente qui est survenue (donc, que cette dernière remplisse les attentes). La première partie est assurée par la sphère socio-idéologique, alors que la deuxième le sera par la sphère socio-économique (ce qui n'implique pas nécessairement l'obtention de biens matériels).

Un site archéologique de la préhistoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean se compose donc d'objets en pierre, de débris osseux (vestiges de repas), parfois de fragments de céramique et des traces de quelques aires de combustion. Or, si l'on s'interroge sur les interactions entre les groupes de la préhistoire, peu de ces données paraissent significatives. On l'a proposé, les déplacements qui permettent de rencontrer les Autres, répondent avant tout à des besoins psychologiques. La somme des traces matérielles qui en découlent n'est pas grande, tout en étant diluée dans le temps et l'espace. Au même titre que le bibelot acheté lors d'un voyage en Gaspésie pourrait être offert à d'autres membres de la famille ou être éventuellement égaré, il en est de même de la pointe de flèche, du couteau, de la parure fabriqués dans une matière première qui sort de l'ordinaire. La poterie sera quant à elle inévitablement cassée et abandonnée.

Si chaque site archéologique recèle donc des indices physiques de ces interactions, ceux-ci ne représentent toutefois qu'une infime partie de ce qui a été obtenu au cours de ces rencontres. Il revient donc à l'archéologue de mettre de la viande autour de l'os préhistorique. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, deux types de vestiges sont particulièrement criants en regard de la présence d'interactions fréquentes entre les Amérindiens locaux et ceux d'ailleurs. Il s'agit des pointes de projectiles en pierre et de la céramique amérindienne.

Selon les données actuelles, il est estimé que le Saguenay–Lac-Saint-Jean aurait été initialement occupé, entre le sixième et le quatrième millénaire avant notre ère, par deux sources de populations différentes. Ainsi quelque part au cours du sixième millénaire avant notre ère, un groupe provenant des Maritimes ou encore du Bas-Saint-Laurent aurait occupé l'embouchure du Saguenay et remonté le long du fjord. Des vestiges de cette période ont en effet été découverts à l'embouchure de la rivière

Sainte-Marguerite. Deux millénaires plus tard, un autre groupe de pionniers serait arrivé du sud-ouest de la région du lac Champlain, et aurait, via le bassin hydrographique de la Mauricie, atteint le lac Saint-Jean.

La présence, dans l'assemblage d'un site de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, d'un outil fabriqué dans une matière première dont la source se situe à une distance de plus de 100 kilomètres ne peut se justifier qu'à travers deux dimensions : l'une fonctionnelle et l'autre stylistique (symbolique). Dans le nord-est de l'Amérique du Nord, l'essentiel des objets qui composeront la boîte à outils des populations préhistoriques se retrouvent dans les assemblages dès la fin de la période paléo-indienne, il y a environ 8 000 ans. Les changements mineurs qui vont se produire au cours des millénaires suivants n'ont souvent trait qu'à un réaligement de la morphologie de l'objet sans pour autant en affecter l'efficacité ou la fonction. C'est ainsi qu'un chasseur préhistorique du Saguenay ne voit en rien son succès de chasse s'améliorer par l'acquisition d'une pointe de lance provenant de la Nouvelle-Angleterre.

Se pourrait-il alors que la dimension stylistique (socio-idéologique) soit à elle seule responsable de la présence d'outils fabriqués dans des matières premières étrangères, autrement non représentées (sans démonstration de fabrication sur place)? C'est ce que semble suggérer les nombreuses pointes de jet retrouvées dans le Subarctique oriental et stylistiquement associées à des cultures préhistoriques de la Nouvelle-Angleterre. Non seulement des pièces finies semblent provenir de cette région mais, au surplus, on a reproduit les styles sur des matières premières locales. Ceci démontre non seulement que la forme (le style) primait sur le support (matière première) mais, qu'au surplus, il y avait dissociation entre les deux éléments. Pour le touriste, il importe peu que le bleuët soit en aluminium coulé au Saguenay, ou en céramique cuite en Chine; ce qui importe c'est qu'il soit bleu et qu'il représente l'image mentale qu'on se fait d'un bleuët.

Revenons dans le passé lointain. Il y a environ 4 000 années, à une époque dénommée Archaïque Laurentien par les archéologues, des individus se retrouvèrent sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean. Ces gens avaient en leur possession une panoplie d'objets dont le style rappelle des cultures du Vermont, c'est-à-dire de longues pointes de jet en pierre, quelques outils en cuivre natif, ainsi que des outils en pierre polie comme des ulus et des gouges (figure 1). Quoique l'archéologie ne soit pas encore très précise à ce sujet, différents indices suggèrent que ce groupe d'individus fut le premier à s'installer à demeure au Lac-Saint-Jean. Si la provenance culturelle et le moment de fabrication/utilisation des objets sont connus, les motivations derrière cette émigration sud/nord le sont moins. Tourisme préhistorique ou déplacement forcé? À l'échelle de tout le Québec, cette période est marquée par une augmentation sensible des occupations préhistoriques et d'une appropriation de territoires à peu près inoccupés jusqu'alors. C'est le cas de l'Abitibi,



Figure 1 Quelques outils de la période de l'Archaïque Rangée du bas, de gauche à droite : hache polie (Grande Décharge du lac Saint-Jean) ; ulu poli (rivière Sainte-Marguerite) ; gouge (anse à la Croix) Rangée du haut, de droite à gauche : deux pointes à encoches (Grande Décharge) ; une pointe polie (rivière Sainte-Marguerite) ; une pointe à encoches (Grande Décharge) ; un couteau en cuivre natif (Grande Décharge) ; une pointe polie (Grande Décharge)

de la Haute-Mauricie et du Lac-Saint-Jean. Du point de vue environnemental, c'est à cette période que vont se mettre définitivement en place les conditions actuelles (climat, hydrographie, faune et flore). Au-delà de cette soudaine richesse des territoires du Subarctique méridional, rien n'indique pourtant que, plus au sud, le maintien de l'équilibre précaire entre la démographie humaine et la productivité du milieu ait nécessité des mouvements de masse vers le nord, vers des territoires à peu près vierges. Si les besoins essentiels sont comblés, pourquoi continuer à se déplacer? Se pourrait-il que, culturellement parlant, le nomadisme de survie soit à ce point intégré qu'il devienne un état d'esprit? On est nomade parce qu'on doit se déplacer, ou on se déplace parce qu'on se sent nomade? Dans le second cas, cela se traduirait par des déplacements relativement désintéressés du point de vue matériel, motivés par la curiosité intellectuelle, par la soif de connaître et, par extension, par

une amélioration sensible du mode de vie. Le déplacement devient avant tout source de jouissance, secondairement source de vie.

Une fois les populations préhistoriques installées sur le pourtour du lac Saint-Jean, d'autres comportements suggèrent un goût prononcé pour les accomplissements des autres cultures, ou tout simplement pour le " vert gazon " du voisin. Au Lac-Saint-Jean, la plupart des plus anciens sites se situent à l'est, sur la Petite et la Grande Décharges. Les Amérindiens ne se limitèrent cependant pas à ce secteur. D'autres vestiges ont été recueillis le long de la rivière Ticouapé et, par conséquent, il est certain que les Jeannois du troisième millénaire avant notre ère circulaient sur l'un et/ou l'autre des affluents septentrionaux du lac Saint-Jean. Quelques siècles à peine après leurs premières incursions, on les trouve déjà en possession d'une matière première dont la source se situe à plus de 300 kilomètres au nord des basses terres du lac Saint-Jean. Paradoxalement, les interventions archéologiques menées à ce jour au nord de la réserve de Chibougamau laissent présager que l'occupation initiale du centre du Québec serait d'un peu moins de 3 500 années. Il y a donc un décalage de plus d'un millénaire entre l'exploitation du territoire et son occupation. Actuellement, l'hypothèse de l'aller-retour (lac Saint-Jean/rivière Témiscamie/lac Saint-Jean) entre la source de la matière première et les sites où on la retrouve prédomine et expliquerait pourquoi aucun site majeur d'habitation n'a encore été découvert.

L'exploitation de cette pierre répond-elle à une nécessité culturelle ou à une satisfaction égoïste? Il s'agit d'une question pour laquelle il n'y a pas de réponse facile. À moins que ce matériel n'ait été associé à une symbolique religieuse spécifique, rien ne nécessitait qu'on en fasse l'exploitation. La qualité et la disponibilité de ce quartzite ne semblent pas compenser la dépense d'énergie nécessaire à son exploitation, alors que des sites découverts dans le Bas-Saguenay et sur la Côte-Nord, témoignent de l'habileté des tailleurs à tailler à peu près n'importe quelle matière première. Pourquoi exploiter de façon aussi soutenue du quartzite nordique, si ce n'est que son exploitation s'inscrivait à l'intérieur d'activités motivées par autre chose que la qualité de la pierre? Au moment du contact, les Amérindiens du territoire où se situe la source de ce quartzite considéraient le lieu comme sacré. Oserait-on parler de tourisme religieux, d'un pèlerinage qui n'est pas sans rappeler la démarche des Chrétiens qui, entre le IX^e et le XII^e siècle, se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle? Peut-on seulement parler de tourisme dans ces circonstances? Gilbert Sigaux, dans son *Histoire du Tourisme*⁸, n'hésite pas à le faire. Marc Boyer dans *Histoire du tourisme de masse*⁹, admet que la différence entre le pèlerinage et le tourisme de masse est moins grande qu'on pourrait le croire. Le quartzite des lacs Mistassini-Albanel n'est pas seul dans son cas. En effet, que ce soit le jaspe rouge ou le cuivre natif (lui aussi rougeâtre), il semble bien que certaines matières rece-laient une valeur symbolique qui pouvait motiver des déplacements sur d'immenses distances.

Le tournant du dernier millénaire avant notre ère verra se mettre en place des réseaux d'échanges sans précédent. À plusieurs milliers de kilomètres du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le long du bassin hydrographique des rivières Mississipi et Ohio vont se développer des sociétés complexes sans égales dans l'histoire autochtone de l'Amérique du Nord. Matériellement parlant, cette complexité se traduit par un complexe funéraire sophistiqué où les offrandes sont nombreuses, tout en faisant appel aux techniques artistiques les plus poussées. Des objets inconnus, ou encore dans des styles nouveaux, se retrouvent alors dans les sépultures ou même dans des contextes dynamiques. Dans à peu près tous les cas, parce que ces objets font partie de la superstructure idéologique, ils n'amènent rien de nouveau du point de vue technologique. Leur existence dépend uniquement de ce qu'elle représente. Ces objets n'ont donc de valeur que dans l'univers culturel qui les a conçus. Un fer à cheval ne signifie rien dans un environnement sans cheval, pas plus qu'un trèfle à quatre feuilles dans l'Arctique, ou encore un crucifix chez des Amérindiens du XV^e siècle.

Pourtant, de nombreux objets de ces cultures du sud se retrouveront dans des sites du lac Saint-Jean. Serait-ce là l'expression de comportements visant à s'appropriier symboliquement les dieux de ces gens et, du même coup, de s'apparenter à eux. Dans de nombreuses cultures dites « primitives », l'idée d'un objet ou d'une action est tout aussi valable que l'objet ou l'acte lui-même. Comme si la virtualité n'était qu'une dimension de la réalité. Ce fut d'ailleurs le cas chez les Anciens Égyptiens, pour qui dessiner une miche de pain dans un tombeau avait la même valeur qu'une véritable miche de pain. Les vestiges de ces cultures méridionales présentes dans les sites du Lac-Saint-Jean ont donc transité par des axes de circulation très actifs où des idées, objets et individus circulaient de main en main sur de très grandes distances. Lorsque ces objets, souvent associés à des cultes funéraires, atteignaient la région jeannoise, on ne leur reconnaissait sûrement pas la même valeur idéologique, alors que leur fonction ne les distinguait pas du reste de leur contrepartie locale. Pourtant, ils sont là et ils témoignent de l'intérêt que les groupes locaux portaient à l'exotisme. Qui fit le voyage, combien étaient-ils pour permettre à ces objets de transiter sur d'aussi longues distances? Ce qui nous apparaît certain c'est que la présence de ces objets en terre jeannoise témoigne avant tout de la volonté des individus d'aller vers la culture de l'Autre pour le plaisir et vraisemblablement pour l'équilibre psychologique.

Même si en tant que telle, l'apparition de la poterie (entre -500 et 800 A.D.) suivie de près par les premiers essais d'utilisation de plantes domestiquées dans la vallée du Saint-Laurent, ne devaient pas affecter au quotidien le mode de vie des populations du Subarctique oriental, il semble bien que des changements se produisent au niveau du schème d'établissement. Jamais les Amérindiens du Lac-Saint-Jean n'adopteront l'agriculture, pas plus qu'ils ne deviendront sédentaires. Cependant, les développements qui affectent les groupes du sud vont avoir une influence sur ceux

du centre qui réduiront leur cycle de transhumance et déplaceront leurs camps estivaux des deux décharges vers les embouchures des rivières Ouïatchouan et Métabetchouane. L'intérieur des terres semble alors être occupé plus intensément. On remarque aussi une régionalisation accentuée en regard de l'utilisation des matières premières. La calcédoine, matière première locale de qualité médiocre, prend largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini-Albanel. Paradoxalement, les assemblages soulignent plus que jamais de la circulation de certains types d'objets. Ainsi, des alliances inter communautés qu'on croyait découler de l'arrivée des Européens, se seraient mises en place dès le premier millénaire après Jésus-Christ, sous l'effet des chambardements liés à l'arrivée ou à la montée en puissance des groupes iroquoiens le long de la vallée du Saint-Laurent. (figure 2)

À moyens termes, lorsque deux groupes sont voisins, les objectifs des individus et des entités culturelles vont se confondre. Pour les archéologues, la situation est d'autant plus complexe que les enjeux des interactions sociales peuvent ne pas être les mêmes pour l'un et l'autre des partenaires. Ainsi, on estime que les principales motivations des Hurons qui fréquentaient les Montagnais du Lac-Saint-Jean étaient d'ordre économiques et favorisaient l'obtention de biens de consommation courante. De fil en aiguille, aurait suivi la mise sur pied d'une alliance politique permettant de



Figure 2 : Tessons de céramique. Rangée du haut, de droite à gauche : de la Rivière Tikuapé (circa 500 AD); de la Rivière Péribonca (circa 0 AD); de l'Anse-à-la-Croix (circa 1000 AD) Rangée du bas : de la rivière Ouïatchouane, bord d'un vase huron (1500 AD).

UQAC, Laboratoire d'archéologie

faire face à la menace iroquoienne. Cette constatation se base sur des faits historiquement vérifiables, mais ne nous renseigne aucunement sur la nature des toutes premières interactions entre ces groupes. De tous temps, les assemblages régionaux livrent des matériaux (céramiques ou lithiques) provenant de la région des Grands-Lacs. Ces échanges auraient débuté bien avant que les groupes iroquoiens deviennent des agriculteurs sédentaires, c'est-à-dire avant que ne se pose la problématique de l'obtention de viande (castor ou autre) ou encore, la nécessité d'une alliance défensive. De plus, les objets échangés au cours des périodes plus anciennes ne semblent pas receler de caractéristiques qui auraient significativement amélioré le sort de l'un ou l'autre des partenaires de l'interaction. Il s'agit, pour ainsi dire, de souvenirs de voyage obtenus directement ou non et dont la symbolique n'est pas sans rappeler notre tour Eiffel du début. Encore faut-il préciser que les objets circulent plus que les individus ou, du moins, sur de plus longues distances. Notre habitant des Grands Lacs (Huron ou autre) savait pertinemment que l'objet en question provenait de très loin, ce qui en augmentait d'autant la valeur symbolique.

Du côté Montagnais, les retombées de ces interactions paraissent ambiguës. D'une part, il est peu probable que les échanges visaient l'obtention de biens économiques sauf, éventuellement, un peu de maïs pour épicer l'ordinaire alimentaire. Quant à la poterie, ses avantages comme bien d'usage quotidien chez des populations nomades, demeurent à être démontrés. D'autre part, la menace iroquoienne ne sera réellement ressentie par les populations du Centre-Est québécois qu'au XVII^e siècle, alors que, nous l'avons mentionné, les interactions avec les Hurons ou leurs ancêtres, ont commencé bien avant. Du point de vue archéologique et historique, les intérêts que les Montagnais portent aux Hurons ne semblent ni technologiques, ni politiques. Ce qui ne signifie pas que les échanges soient désintéressés. Après tout, contre une satisfaction ressentie par les Hurons et qui, somme toute, ne requiert que peu d'investissements de la part des Montagnais, ceux-ci profitent de la manne économique et cognitive qui résulte de ces interactions. On pourrait dès lors parler de rencontres culturelles, de volonté de jumelages entre communautés qui, en favorisant des rencontres plus fréquentes, permettraient aux deux groupes de se reconnaître des défis et des aspirations communes allant bien au-delà des seuls biens matériels.

En tant que tel, le tourisme comme on l'imagine de nos jours, n'existe pas durant la préhistoire. Cependant, les motivations qui encore aujourd'hui se trouvent à la base de l'acte touristique sont bien présentes. Il s'agit de la rencontre avec l'Autre et ses différences, culturellement intégrables ou non. Il s'agit aussi de s'extraire du quotidien afin de se ressourcer d'un point de vue physique et psychique. Ces motivations constituent la toile de fond qui nous pousse, en tant qu'individu, à aller vers l'inconnu. Ce sont celles qui, au moins partiellement, ont poussé les Hérodote, Marco Polo,

Battuta, Christophe Colomb, Vasco de Gamma, Jacques Cartier, Edmund Hillary (premier homme à gravir le mont Everest) et autres aventuriers en tous genres à se rendre dans des contrées qu'ils ne connaissaient pas, mais où il espéraient découvrir l'inconnu, l'incomparable, vivre quelque chose d'inégalable.

Parce qu'il s'agit de phénomènes mentaux, de motivations qui fondamentalement demeurent propres aux individus, il est difficile du point de vue de l'archéologie de les documenter. Il peut même paraître présomptueux de les attribuer à des populations disparues depuis des millénaires et dont nous n'avons qu'une vague idée de ce que pouvait être leur vision du monde. Cependant, de nombreux vestiges découverts ici et là, semblent ne pouvoir s'expliquer que dans un contexte où l'objet ne circule pas pour sa fonction, mais pour ce qu'il représente. De là à croire qu'il s'agit d'un souvenir de voyage, il n'y a qu'un pas que nous avons franchi. Par ailleurs des observations ethnologiques démontrent que les gens se déplacent souvent pour le simple plaisir de le faire sans qu'aucune nécessité de subsistance ou autres ne les y obligent.

Il ne faudrait cependant pas croire que cette soif de l'ailleurs motive à elle-seule les déplacements individuels et en groupe. Chez les sociétés de la préhistoire, tous les besoins, qu'ils soient physiques ou psychiques, sont intégrés dans une dynamique globale. On ne voyage pas au hasard, on ne franchit pas des centaines de kilomètres sans exploiter au passage des ressources minérales ou alimentaires. Le cycle de transhumance est parsemé d'étapes qui mettent en relief le fragile équilibre existant entre l'homme et son milieu. Pour cette raison, la rencontre avec l'Autre devient cruciale. Elle contribue à favoriser le mieux-être immédiat, tout en contribuant au mieux-être psychique par le relâchement des tensions. Les interactions entre groupes s'accompagnent toujours de fêtes, de célébrations et de jeux.

Bref, des vestiges archéologiques (pointes, poterie, dents de requin, etc.), dont la raison d'être n'a rien à voir avec la fonction présumée, se trouvent dans la plupart des sites du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pourraient très bien démontrer que déjà, durant la préhistoire, cette région constituait une destination recherchée. Bien avant la petite Maison blanche, les Sentiers de la nature et les moulins à scie, les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean s'ins-craivaient à l'intérieur d'un réseau de circulation des idées, des biens et des individus.

* Une version préliminaire de ce texte a été publiée en 2000 dans la revue *Téoros* sous le titre « Le tourisme de l'an 2000... avant Jésus-Christ ».

NOTES

- 1 Ce texte traite exclusivement des échanges ou interactions extra locaux, c'est-à-dire ceux qui s'effectuent entre des groupes exploitant un territoire distinct.
- 2 Gilbert Sigux, *Histoire du tourisme*. Genève, Editio-Service, 1965, S.A., p. 19.
- 3 Marc Boyer, *Histoire du tourisme de masse*. Collection Que sais-je?, n° 3480. Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 46-47.

Mémoire n° 269 :

Thomas Desylva de Chicoutimi

Notes prises par l'abbé Lorenzo Angers

réécrites par Gervais Tremblay
du comité de rédaction de la revue Saguenayensia

Ce mémoire n° 269 est tiré des Mémoires de vieillards de la collection de la Société historique du Saguenay. Les entrevues ont été effectuées le 28 décembre 1938 et les 20 et 22 avril 1939. Les mots en italique renvoient au glossaire à la page 18.

Mon père, Thomas Desylva, venait de Rimouski. Il est mort au Bassin. Ma mère s'appelait Céline Corneau. Le mariage a eu lieu à Chicoutimi. Je suis né à Chicoutimi, tout près de la vieille chapelle qu'il y avait sur la pointe des Price. J'ai 69 ans. J'ai un frère, Georges, qui demeure à Saint-Raymond. Mon autre frère, Arthur, est ici à Chicoutimi.

J'ai déjà trouvé une croix et une médaille d'argent ainsi que le squelette d'un père jésuite lorsque j'avais sept ou huit ans. Il y avait sur l'emplacement de la vieille chapelle une construction en madriers et en poutres, qui formaient un enclos d'environ quatre pieds de hauteur par 24 pieds de large et 24 pieds de long. Le corps était sous le pied de la croix qui surmontait cette construction. Je jouais à la toupie sur le plancher de cette construction autour de la croix. Je jouais avec Ferdinand Lemieux qui était un frère de l'abbé Eugène Lemieux, du

diocèse de Sherbrooke. J'ai perdu le *piton* de ma toupie, le bout en fer. Il était passé entre les fentes du plancher et le pied de la croix. J'ai levé un madrier et je suis descendu chercher mon morceau de fer. Je fouillais un peu en brassant avec mon doigt dans la terre et les mousses quand j'ai remarqué des os et puis un crâne. J'ai dit à Ferdinand Lemieux : « Regarde, c'est une tête de mort... » Il a descendu, mais quand il a vu que c'était un mort, il a eu peur et il a remonté aussitôt. Alors je vis les ossements. Je n'en avais jamais vus. Je me suis aperçu que c'était un mort par la tête qui était recouverte d'une mousse bleue. Les os étaient bleus. Il y avait un peu de terre sur le cadavre. C'était facile de voir tous les os du squelette. J'ai pris la tête dans mes mains, je l'ai levée et je l'ai montrée à Ferdinand Lemieux et à Pitre Côté. Ils ont dit : « C'est la tête d'un mort. »

Quand j'ai vu cela, j'ai remis la tête à la même place. Après cela, je me suis mis à regarder le squelette et j'ai vu un grand chapelet qui était sur les os. Je l'ai pris d'une main, mais il cassait de partout. Les grains ressemblaient à des petites boules, qui écrasaient dès qu'on les pressait un peu. J'ai vu que c'étaient des grains de chapelet, mais il n'y avait aucune chaîne. La

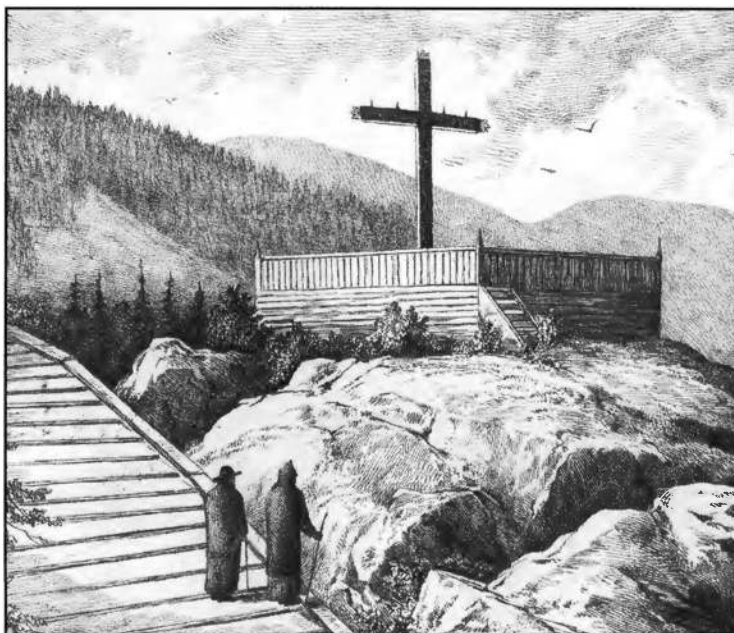


Illustration tirée du journal l'Opinion publique de septembre 1872, représentant la croix mise à l'emplacement de la chapelle des Jésuites.

Opinion publi ue, 21 septembre 1872

chaîne devait être disparue depuis longtemps. J'ai pris deux choses : un crucifix et une médaille. Ces objets ont été portés à Mgr Racine par mon père. Monseigneur m'a donné un petit chapelet pour me récompenser de ma découverte. Le chapelet avait encore des grains assez bien conservés, gros comme le bout de mon doigt. De chaque côté du cadavre, ils avaient mis deux gros morceaux de bois et ils avaient égalisé tout ça de terre. C'était sur le roc. La médaille que j'ai trouvée était au bout du chapelet. Elle était bleue. Le crucifix avait environ cinq pouces de long et la médaille était grande comme une ancienne piastre française. Ma mère les a frottés avec du charbon de poêle et les a nettoyés parfaitement. Ils étaient bien propres quand on les a remis à Mgr Racine. Ma mère l'a frottée avec de la cendre et on a bien vu que c'était une médaille d'argent de deux pouces de diamètre. Le crucifix en argent avait dans les six pouces de longueur. J'ai donné le crucifix et la médaille à mon père qui les a remis au curé Racine, qui lui a dit : « Ça doit être un jésuite missionnaire qui était là-dessous ». Nos parents nous défendaient d'aller jouer là. Ils nous disaient qu'on devait respecter cet enclos, parce qu'il y avait un missionnaire jésuite d'enterré là. Quand ils renouvelaient les madriers de cet enclos, les vieux le savaient bien qu'il y avait un jésuite là! Dans l'année du Grand Feu (1870), le curé Racine a dit aux « travaillants » (ouvriers) chez Price qu'il y avait là un jésuite missionnaire.

Au bout du cimetière des Sauvages, tout près de la chapelle, il y avait une poudrière de quatre pieds de haut. C'était un reste de *maçonne* en pierres et en terre forte, en carré, qui pouvait être environ 15 pieds par 15. Naturellement, les murs étaient disparus, mais on voyait le solage en partie enterré et on voyait bien comment c'était fait, avec le mortier en terre forte. On allait là pour piocher des vers pour pêcher à l'anguille. En piochant, j'ai trouvé une douzaine d'anciens fusils à pierre attachés ensemble avec de la broche. Il y avait là-dedans des paquets de canons de fusils, des anciens fusils à pierre, les canons seulement. On les trouvait par douzaines attachés ensemble avec de la broche. On a toujours pensé que les fusils se vendaient ainsi et que les Sauvages faisaient eux-mêmes les montures. En tout cas il n'y avait que les canons, sans aucune trace de montures. On trouvait aussi des petites *canisses* à poudre – petites *canisses* en fer blanc – d'environ trois pouces de large et un pouce d'épais, quatre à cinq pouces de haut, de quoi tenir une livre de poudre. Elles étaient toutes rouillées et se brisaient facilement. On a trouvé aussi deux haches avec des têtes comme celles des pioches, toutes rouillées aussi.

Quand les Price se sont emparés de l'emplacement de la vieille chapelle, le gouvernement a donné aux Sauvages un terrain sur le dessus du *ballast pit* : c'était « La Resarve ». Quand on a bâti

la chapelle de brique, on a placé l'autel exactement sur la place du corps trouvé. Avant la découverte du cadavre, nos mères nous disaient qu'il y avait un missionnaire d'enterré là; j'étais tout jeune que les gens disaient cela. Quand j'étais jeune, il y avait, à la place de cette chapelle, une plate-forme en madriers de trois pouces, haute de trois à quatre, pieds, avec une croix au milieu. La croix sur la plate-forme avait environ dix pieds de hauteur. Elle était en bois de six à sept pouces de grosseur. Les bouts des bras et la tête étaient terminés par des sortes de doigts. Il n'y avait pas de petites pointes sur la traverse des bras. La croix passait à travers le plancher de madriers et le pied reposait sur le roc. Pour la tenir, il y avait des pièces de bois penchées (obliquement), un bout appuyant contre le pied de la croix, le bout d'en haut accoté contre la charpente de la plate-forme, de chaque côté de la croix. Cette croix était en bois de sept à huit pouces de grosseur, haute de huit à neuf pieds au-dessus de la plate-forme.

Anciennement, on attachait les *rafts* de billots au bout du quai et on les rentrait dans le Bassin par petites *rafts*. Aujourd'hui, le courant de la rivière passe au milieu du Bassin mais dans ce temps-là, il passait le quai de ce côté-ci. On rentrait les *rafts* par l'autre côté (où il se formait sans doute une sorte de remous). On montait les billots au moulin au moyen d'un *gangway* qu'on glissait dans le bord de l'eau et sur lequel on mettait une douzaine de billots, puis qu'on remontait. Plus tard, après l'agrandissement des moulins, on montait les billots du Saguenay même, au moyen d'une longue chaîne à trois sections de large, qui partait du Saguenay et se rendait jusqu'en haut, au moulin. Le premier bateau qui venait ici s'appelait *Le Barbeau*. C'était un petit bateau insignifiant qui venait de Québec. Il était tout noir, peinturé simplement en *coal-tar*.

Quand j'étais jeune, j'ai eu connaissance du relèvement du cimetière!. Je m'en souviens très bien. Je ne crois pas que ce soit Georges Bilodeau qui a fait cette job-là. Georges Bilodeau a toujours travaillé pour les Price. S'il a relevé un cimetière, ça doit être



Installations de la Compagnie Price au Bassin en 1892.

Chicoutimi 29 Dec 1879

Reçu de la grandeur d'après de
Racine la somme de vingt piastres pour
ouvrage fait au vieux cimetière de la
ville de Chicoutimi
George Bilodeau

Reçu prouvant que George Bilodeau a relevé le cimetière.

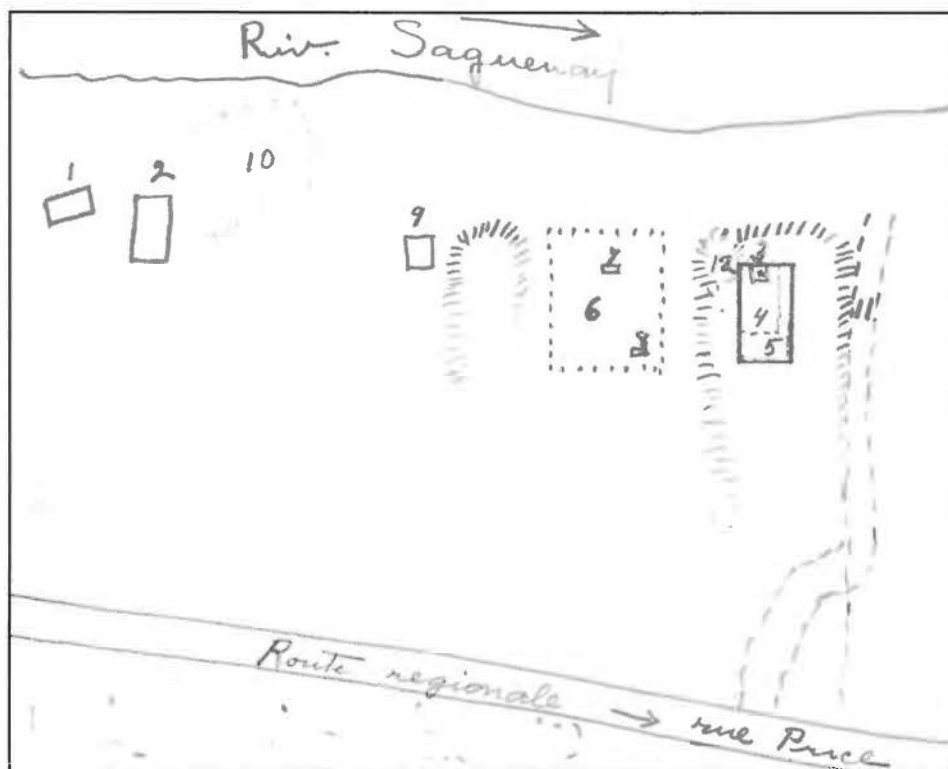
un autre, le cimetière qui était près de la côte du quai (près du bureau de poste actuel). C'est le clergé qui l'a fait relever. J'allais voir brûler les débris de cercueils, au bord du Saguenay. Il y avait très peu de cercueils car ce n'est qu'après la venue des Blancs qu'on a mis les morts dans des cercueils. La plupart étaient enveloppés dans des couvertes ou dans de l'écorce : on en voyait souvent des morceaux assez bien conservés. Je crois que la dernière personne qui a été enterrée dans ce cimetière-là, c'est la femme d'Israël Morin, la belle-mère de Jos Guay. La femme d'Israël Morin était enterrée vers le coin sud-est, pas loin de la porte du cimetière, laquelle porte était au milieu de la clôture, du côté sud. Il y avait un chemin de charrette descendant au cimetière, venant de la route par le côté ouest et conduisant à la porte. Pour amener les corps à pieds, il y avait un petit sentier assez abrupt abordant le cimetière par le sud-est. Je ne crois pas qu'on y ait enterré ensuite qui que ce soit. On mettait tout ce qu'on trouvait d'ossements dans des boîtes et on les transportait au cimetière actuel.

Je me souviens très bien où était enterré McLeod. Ce cimetière n'était pas grand : environ 60 pieds par 45 ou 50, la longueur dans le sens du Saguenay. La croix n'était pas tout à fait au milieu². Elle était un peu plus du côté du Saguenay. Au pied de la croix, du côté opposé au Saguenay, il y avait un corps placé dans le sens de la longueur. McLeod était placé en face de la croix, les pieds à ce corps-là. Il n'y avait pas de corps de femme à côté de lui. Les chairs de

McLeod étaient toutes disparues, mais l'estomac et le cœur étaient conservés, vermeils. Je ne me rappelle pas de son dentier. On a dit que ses restes avaient été mis dans les boîtes avec les autres. C'est certain que personne de sa famille n'est venu le réclamer.

Je suis né dans la maison qui se trouvait près du bord de l'eau à l'ouest du hangar qu'on voit encore. On l'a abandonné à cause de la mauvaise odeur. Ils ont trouvé jusqu'à des

cadavres dans la cave de cette maison. On a alors habité dans la maison près du petit monument (Coteau du Portage). Pas loin de la maison où je suis né, il y avait une cave qui a servi quelque temps de poudrière. Cette maison, que McLeod avait habitée, servait aussi de bureau pour la douane. Les bateaux mouillaient en face du cap de Sainte-Anne et la douane était dans la maison, l'ancienne maison de la Baie d'Hudson. On restait dans la maison qui existe encore, voisine de celle de M. Kane, en face de la chapelle de



D'après les indications de M. Dasylya : 1. Maison où est né Thomas Dasylya; 2. Hangar; 3. Site de la plateforme et de la croix; 4. Site de la chapelle de briques (selon lui); 5. Site de la chapelle de briques selon les traces; 6. cimetière selon ses indications; 7. Place du corps de McLeod; 8. Où fut enterrée la femme d'Israël Morin; 9. Poudrière; 10. Endroit où chercher; 11. Gangway aujourd'hui; 12. Roche bleue.

briques. J'ai été élevé là. Euloge Lemieux était notre voisin, du côté de la Côte de la Réserve. C'était le père de l'abbé Eugène et de Ferdinand Lemieux. J'y allais tous les jours, mais nos parents n'aimaient pas qu'on y joue, à cause du jésuite qui était enterré là. Dans le mois de Marie, nos mères nous amenaient là, faire la prière, le soir. Je n'ai pas vu de puits par là. Il n'y en avait sûrement pas. Il y avait des sources un peu en haut du cimetière. Les Price ont fait un quai pour couvrir cet endroit *mouilleux*.

Mon père a travaillé 52 ans pour les Price. Il a été 40 ans *watch-man*. Quand il est arrivé Saguenay, le moulin de la Grande Baie marchait mais depuis peu. Il était journalier. Il s'est marié à Chicoutimi avec Céline Corneau, fille d'André Corneau, qui venait de La Malbaie. Ma mère était au cousin du père Georges Corneau. Mon père venait de Saint-Anaclet, près de Rimouski. Orphelin, il avait été élevé par un nommé Forbèce. Il y a encore de ses frères au Bic. Je ne connais pas d'autres Dassylva venus au Saguenay, excepté sa sœur Herméline, mariée à Benoît Ouellet, le père de Ben Ouellet de Jonquière. Mon père l'avait amenée avec lui. Elle restait ici quand elle s'est mariée.

Je me souviens très bien de la manufacture d'allumettes. Elle était en face de la maison du docteur Duperré. La grande maison longue sur la rue Bossé est une ancienne bâtisse des Price mais ce n'est pas la manufacture d'allumettes. Il y a quelques années, quand on a fait un canal dans le ruisseau du bonhomme Rouge, on

a coupé le *solage* maçonné en terre de la manufacture. Le bonhomme Rouge demeurait à la place de la maison du docteur Duperré. Je ne sais pas comment il s'appelait de son vrai nom. Il est mort dans le temps qu'on a relevé le cimetière des Sauvages.

J'ai connu Jim Harper. Il restait pas loin de la maison du *staff*, exactement là où reste maintenant M. Lamothe. Il y avait l'ancien *staff*, la maison du père Wilfrid Godin, puis à côté était celle de Jim Harper. Le père Abel Gaudreault restait au coin des rues Price et Taché; il était forgeron. Joseph Desbiens était forgeron à la boutique des Price. J'ai bien connu le bonhomme Lepage; il est allé mourir à Sault-au-Cochon, où il avait été transféré comme *mill-wright*.

Il y avait dans le temps deux ou trois familles de mauvaise réputation. Dans ce temps-là, vous savez que, quand il y avait une mauvaise femme, c'était quelque chose d'abominable. On regardait ça comme bien terrible : ces familles vivaient isolées sur le rocher et les gens appelaient cela « le Cran des femmes chaudes, le Cran chaud ». Parmi celles-là, il y en avait une dont on parlait le plus, « la Gourgane », qui avait sa maison où est aujourd'hui l'église du Bassin. La Gourgane était mariée à un Langlois; je crois que c'est une de ses filles qui était mariée à un Demeules. Il y avait autrefois une famille de ce calibre sur la seconde montée de la rue Montcalm. Sur le deuxième coteau, il y avait là une femme de rien qu'on appelait « La Chienne ». L'endroit s'appelait « la Butte à la Chienne ». Nos parents nous avertissaient de ne jamais aller par là.

Glossaire

Badrer	Tracasser (de l'anglais <i>to bother</i>)
Canisse	Boîte de fer blanc
Coaltar	Goudron
Gangway	Planche de débarquement
Greillé	Équipé (déformation du verbe gréer : garnir un voilier)
Job	Tâche, travail
Maçonne	Maçonnerie
Mill-wright	Ouvrier spécialisé
Mouilleux	Humide
Pit ballast :	Carrière (de l'anglais <i>pit</i> (carrière) et <i>ballast</i> (lest))
Piton	Bouton de toupie
Quart de fleur	Tonneau de farine
Raft	Radeau de bois flotté
Runner	Conduire (de l'anglais <i>to run</i>)
Solage	Fondation
Staff	Personnel
Toué	Remorqué
Watch-man	Surveillant



La Pinoche habitait sur le Cran Chaud.

ANOC, Coll. de la SHS, carton n°80

La Pinoche et son mari, Magloire Bergeron, sont restés sur le Cran chaud. Magloire est mort ici; il était originaire de la Baie-Saint-Paul. Il a passé sa vie à mendier de porte en porte. C'était du bon monde. Catherine, une Tremblay, était juste de la hauteur d'un *quart de fleur*. Quand elle venait au magasin, on la mesurait : on plaçait une règle sur un *quart de fleur* et on lui disait « viens passer dessous, qu'on te mesure ». Elle passait dessous la règle, sa tête frôlant juste la règle. Elle n'a pas eu d'enfant. Elle avait une cousine, une Raymond, de même taille qu'elle. Mariée à un gars qui la montrait dans des cirques, elle est morte à son premier enfant.

J'ai eu 19 enfants, dont trois couples de jumeaux et un couple de jumelles. Je me suis marié trois fois. Ma première femme était une Bonneau, une fille du premier fermier du Séminaire; ma deuxième femme était une Blackburn, une fille de Joseph à Job, du rang Saint-Paul; ma troisième femme était une Tremblay, une fille de Jules, de Laterrière. Elles étaient toutes les trois filles quand je les ai mariées. Je me serais difficilement décidé à marier une veuve. J'aurais eu peur de m'entendre trop souvent parler de leur premier mari; car moi j'avais pour principe de ne jamais parler à ma femme de celle qui l'avait précédée. Je sais qu'il n'y a pas de monde parfait; on prend ce qu'on a et on ne *badre* pas les autres avec ça. Mes enfants sont tous nés à Chicoutimi, excepté celle qui est religieuse et sa sœur jumelle, qui sont nées à Saint-Honoré. J'ai un couple de jumeaux vivants : ils restent à Sainte-Anne, ils sont élevés là. J'aurais trois filles religieuses, mais deux sont mortes avant de prendre l'habit. La religieuse, c'est Yvette, en religion Sœur Yves-Marie. Elle est chez les religieuses franciscaines de la Baie-Saint-Paul et elle a 23 ans. Elle est actuellement à Montréal. Elle a été ici à l'orphelinat. Sa sœur jumelle est morte à l'hôpital, où elle était entrée pour se faire religieuse. J'en ai sept plus jeunes que celles-là.

J'ai travaillé pour Price jusqu'à l'âge de 30 ans. Ensuite j'ai *runné* les chars pour la Compagnie de pulpe. J'ai aussi navigué sur la Côte Nord et sur les Grands Lacs. J'ai navigué étant garçon, puis plus tard quand j'étais veuf, je plaçais mes enfants et j'allais gagner comme ça sur les bateaux, ne revenant que l'hiver. Je n'ai été qu'une fois en danger de périr. C'était sur une goélette, avec le capitaine Elzéar Tremblay de La Malbaie. On a touché les bancs de Portneuf et on a démâté. On a passé là une nuit terrible. Le lendemain, on a été recueilli par un charbonnier qui nous a *toués* au sud où on s'est réparé. La goélette était la *Marie-Estelle*, bâtie aux Escoumins. J'ai fait un été à bord de cette goélette. La *Marie-Estelle* est ma première goélette. J'avais 17 ou 18 ans alors. Elle appartenait aux Price. Ma deuxième goélette, sur laquelle j'ai été l'année suivante, c'est la *Marie-Louise*. C'était aussi une goélette de Price. Ma troisième goélette est la *Colencial*. C'était un bateau *greillé* en goélette, mais il avait le fond plat, pas comme les goélettes. J'ai été dessus ma troisième année de navigation. Elle appartenait aussi aux Price. J'ai été ensuite deux étés sur le *Thor*, ma 20^e et ma 21^e année. C'était tout de suite après la mort du capitaine Riverin, le père du docteur. Mon capitaine était Wellie

Blackburn, de qui le Séminaire a acheté une terre. C'est lui qui a remplacé Riverin. J'ai été plus tard sur la goélette *Colon-Insworld*, goélette américaine que les Price avaient achetée. Ensuite, du temps que j'étais veuf, j'ai travaillé sur des barges sur les Grands Lacs. Je m'engageais à Québec.

Il me semble que mon père est arrivé au Canada vers l'âge de quatre ou cinq ans. Il est né en Espagne. On nous appelle Dassylva dits Portugais, comme les autres Dassylva, mais on est originaire d'Espagne. C'est du moins ce que mon père a toujours dit. Mon père est arrivé seulement avec son père. Sa mère était morte pendant la traversée; ils l'avaient débarquée à Halifax. Eux autres sont débarqués à la Pointe-au-Père. Il paraît que mon grand-père s'était décidé à venir s'établir au pays à cause qu'il avait des parents au Canada. Ce serait cela qui l'aurait incité à venir. Les Dassylva de La Malbaie étaient cousins avec lui. Mon père était le seul enfant de la première femme de son père. Celui-ci s'est ensuite marié avec une Canadienne et il a eu d'elle sept garçons et deux filles. Mon père s'appelait Thomas, comme moi. Il était noir. Il a été élevé par un monsieur Forbèce, de Saint-Anaclet, qui est toujours resté là. Je n'ai connu personne de ce nom-là ailleurs. Mon père est mort à 72 ans et quelques mois; il est enterré au Bassin. Ma mère est enterrée dans le cimetière de la cathédrale. Les frères de mon père, de la deuxième famille, étaient : Hyacinthe, mort à Montréal; Nazaire, « rollmaster » sur l'Intercolonial, maintenant à la retraite; Louis, encore vivant, demeurant au Bic; Johnny, au Bic, mort là; Auguste, mort au Bic; Joseph et Laurent, deux célibataires. Les deux filles étaient ma tante Harméline, mariée à Ouellet, et une autre mariée à Laurent Fiola, de Matane. Quand j'étais tout petit, il est venu une fois un père Dassylva, un gros père, noir, qui était parent avec mon père, vraisemblablement son oncle. Il disait qu'il avait été le premier à faire les missions au Lac-Saint-Jean. C'était un oblat, je crois.

NOTES

1. Commentaires de Victor Tremblay sur la localisation du cimetière : Mon observation personnelle, c'est que M. Dassylva n'a pas la notion assez précise des distances et des dimensions. Il semble bien connaître les faits dont il parle, et ses données sont apparemment exactes, mais il ne sait pas les localiser avec autant de certitude et de précision, comme en témoignent les rectifications qui précèdent et les divergences de certains détails (v.g. les dimensions du cimetière) avec les plans de l'époque. Observons cependant que le cimetière tel qu'il l'a vu peut bien être différent de dimensions avec celui du plan de 1844 ou de 1853; on a bien pu l'agrandir par le bas, puisqu'on y a mis des corps après l'établissement du Bassin... Les indications de M. Jos Tremblay « Boise » s'accordent mieux avec les plans.
2. Commentaires de Victor Tremblay sur la localisation du corps de McLeod : Une autre erreur est dans son indication de l'endroit où était le corps de McLeod dans le cimetière. Il avait donné sa position par rapport à la croix, laquelle, disait-il, n'était pas au milieu du cimetière mais un peu plus au bord du Saguenay. En précisant, il déclare qu'il n'y avait pas de croix dans le cimetière, que ce n'est pas cela qu'il a dit du tout, que la croix dont il parlait était celle du plateau, sur le site de la chapelle : cette croix n'étant pas vis-à-vis le milieu du cimetière d'à côté mais vis-à-vis la partie nord. D'où la position du corps de McLeod, d'après ces points de repère, est tout autre : il était dans le cimetière, les pieds tournés dans la direction de la croix de la chapelle.

Les notaires et l'histoire : le cas de Charles-Herménégilde Gauvreau (1787-1839)

par **Éric Tremblay**
Historien-conservateur, Société historique du Saguenay

Dans l'exercice de sa profession, le notaire choisit comme principal compagnon de route la justice, à qui il demande conseils et lumières.

(Elzébert Pouliot, N. P., 1927)

Depuis plusieurs années, les chercheurs en histoire, surtout ceux en généalogie, utilisent les actes notariés comme source de première main. Ces actes, qui vont du contrat de mariage à l'inventaire de biens après décès, en passant par les quittances et obligations, permettent de fournir plusieurs éléments essentiels à la compréhension des hommes et de leur milieu. Ce document, le plus souvent manuscrit et difficile de lecture, offre la possibilité d'enrichir substantiellement la recherche historique. Beaucoup de secrets sont conservés dans les papiers jaunis et écornés d'un tabellion de village!

Le notaire : un homme au service de sa communauté

Tout au long du Régime français, le notaire, première profession organisée en Nouvelle-France, donne à la colonie le moyen légal de régir les actions entre les hommes¹. Souvent, le rôle du notaire dépasse sa fonction quand il s'agit d'aider à la rédaction d'une lettre ou d'un procès-verbal, l'organisation d'une fabrique ou d'une commission scolaire, la compréhension des lois et des avis légaux, de l'enregistrement d'un commerce, etc.

De toute façon, il participe à la vie de sa communauté grâce à son engagement social et politique. Régulièrement, le notaire va occuper des postes dans la fabrique, la commission scolaire, les clubs et associations de toutes sortes. Ce personnage de profession libérale va contribuer activement à la vie politique, ce qui le mène parfois à prendre position dans les chaudes luttes politiques au moment des élections. À part ce réchauffement occasionnel de la parole, le notaire demeure un homme conformiste, probe et au service des citoyens.

Selon l'étude d'André Vachon, cet état de multiples occupations rend la situation du notaire difficile. Souvent, sa profession de notaire souffre de ce manque de temps. Si nous ajoutons à cela, la forte croissance du nombre de commissions accordées entre 1790 et 1840, nous pouvons pressentir les difficultés rencontrées durant cette période par le notaire et sa clientèle. Pour l'historien Vachon : « on était à cent lieues de la conception traditionnelle du notaire, homme pondéré et d'étude, toujours caché dans le secret de son cabinet² ».

Durant tout le XIX^e et une grande partie du XX^e siècle, ce personnage demeure au centre de la vie socio-économique des villes et des villages de la province. Son rôle augmente en prestige et en dévouement quand il pratique dans des régions de colonisation comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean. À ce moment, il devient un personnage clé, le plus souvent neutre, de la communauté naissante.

La profession de notaire

Au début du XIX^e siècle, le notaire qui reçoit sa commission du gouverneur général, exerce son notariat sous la disposition législative de 1785³. Pour professer légalement, il doit au préalable avoir servi comme clerc pendant cinq ans et subir un examen devant quelques-uns des plus anciens notaires et praticiens de cette science. Alors, il peut recevoir sa commission et pratiquer, comme ambulancier ou fixe, le notariat dans une quelconque partie de la province.

L'ordonnance de 1785 stipule également l'obligation de ranger en ordre les minutes du greffe, de permettre l'inspection légale des registres et de déposer à la cour du district les actes du notaire après le décès de celui-ci. La loi interdit au notaire de pratiquer les professions d'arpenteur public, d'avocat et de procureur. La loi oblige, sous peine d'amende, de produire un extrait des con-

trats de vente, d'échange et de donation sujette à rente viagère ou à charges. Une ordonnance de 1835, modifie la précédente en portant à quatre années la cléricature aux aspirants qui ont fait un cours régulier d'études dans un collège légalement établi⁴.

Le notaire doit, pour l'exercice de sa profession, se référer aux lois du Bas-Canada, plus particulièrement aux lois civiles en cours. Ces lois légalisent les actes du notaire et permettent que le bail, le contrat de mariage, la donation, l'inventaire, l'engagement, la vente, l'obligation, la quittance, le transport et autres actes remplis à son étude par les parties – ensuite déposés aux minutes de celui-ci – conservent le caractère d'authenticité nécessaire devant l'autorité publique.

Les notaires de Charlevoix

La région de Charlevoix, connue depuis longtemps par les explorateurs et les commerçants, commence à se coloniser à la fin du XVII^e siècle, plus spécifiquement durant tout le XVIII^e. Sa population augmente assez lentement jusqu'au début du XIX^e siècle. Un accroissement appréciable se produit pendant la première moitié

de ce siècle. Ces îlots de peuplement se situent dans les seigneuries enchâssées entre la montagne et le fleuve. Au début du XIX^e siècle, les principales paroisses de Charlevoix sont : la Petite-Rivière, la Baie-Saint-Paul, l'Isle-aux-Coudres, Les Éboulements et La Malbaie. À ce moment, l'économie de ces localités se développe grâce à l'agriculture, la navigation, la forêt, la chasse et la pêche⁵.

Le notaire, homme important de sa communauté, arrive peu de temps après les premiers labeurs du hameau naissant. C'est le cas pour la région de Charlevoix avec la nomination de son premier notaire, maître Michel Lavoie, en 1737. Ce tabellion royal s'installe à la Baie-Saint-Paul l'année de sa nomination. Il décède à la Petite-Rivière, le 8 avril 1779. Spécifions que le nombre de notaires qui s'établissent dans la région de Charlevoix est proportionnel à l'augmentation de la population des paroisses déjà existantes au XVIII^e siècle, ainsi qu'aux nouvelles fondées dans la première moitié du XIX^e.

Notons que la population de Charlevoix passe de 2 830 personnes en 1790 à 8 385 en 1831. Cette population gravite autour

Notaires exerçant dans la région de Charlevoix avant 1840

Nom	Commission	Lieu de pratique	Premier acte	Dernier acte
Michel Lavoie (1700-1779)	20 décembre 1737	Baie-Saint-Paul	1737	1772
Jean Néron (vers 1740-1798)	17 août 1768	Baie-Saint-Paul	1768	1798
François Sasseville (vers 1756-1828)	22 mai 1799	Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Baie-Saint-Paul	1799	1828
Isidore Lévesque (1781-1853)	28 avril 1806	Les Éboulements	1806	1853
Charles Chiniquy (1780-1821)	9 septembre 1809	Cap-Santé, La Malbaie	1809	1821
Charles-Herménégilde Gauvreau (1787-1839)	24 mai 1815	Ambulant, La Malbaie	1815	1839
Charles-Pierre Huot (vers 1790-1865)	22 février 1817	Baie-Saint-Paul	1817	1865
Thomas-Louis Duberger (1805-1831)	27 octobre 1826	La Malbaie	1827	1831
Joseph-Alfred Simard (1807-1875)	18 septembre 1830	Ambulant, Baie-Saint-Paul, Laterrière	1830	1875
Édouard Tremblay (1805-1868)	13 novembre 1830	La Malbaie	1830	1867
Jean Gagné (1805-1893)	1 ^{er} août 1831	Québec, La Malbaie, Chicoutimi	1831	1893
Adolphe-Frédéric Dupérré (1806-1836)	10 décembre 1833	Les Éboulements	1833	1836
John Kane (vers 1810-1875)	4 juillet 1836	Ambulant, La Malbaie	1836	1875
Léon-Charles Clément (1814-1882)	12 octobre 1839	Les Éboulements	1839	1882

des deux pôles de peuplement que sont les municipalités de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Concernant cette dernière, il est intéressant de constater qu'elle représente le tiers de l'augmentation de la population entre 1790 et 1831. En 1844, cette progression du nombre d'habitants s'estompe au profit de nouvelles régions de colonisation, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Charlevoix compte alors une population totale de 11 767 personnes.

Le notaire Charles-Herménégilde Gauvreau

Charles-Herménégilde Gauvreau naît à Québec, le 13 avril 1787, du légitime mariage de Alexis-Joseph Gauvreau et de Elisabeth Corbin. Nous ignorons quelles études le jeune Gauvreau fait à Québec et avec quel notaire il fait sa cléricature. Le seul indice que nous possédons concernant sa formation notariale provient du contrat de mariage de Gauvreau, qui indique à ce moment qu'il est clerc. Nous y retrouvons également la signature du notaire Jean Langevin de Québec. Cela annonce probablement une certaine période de cléricature chez cet important notaire de la capitale.

Le clerc notaire Gauvreau se marie à Québec avec Marie-Madeleine Fréchette, le 13 février 1809. De cette union naissent des enfants, dont une fille qui épouse en 1831 le notaire Jean Gagné. Devenu veuf, Charles-Herménégilde se marie en seconde noce à La Malbaie, le 31 janvier 1825, à Marie Talon. Il décède à La Malbaie le 3 avril 1839.

L'original du greffe de ce notaire, commissionné en 1815⁶, est conservé aux Archives nationales du Québec à Québec. Ajoutons que ses minutes et index sont disponibles sous microforme. Le greffe de Gauvreau, heureusement facile de lecture pour les chercheurs, débute le 15 octobre 1818 et se termine le 25 mars 1839. Au cours de sa carrière, ce notaire rédige environ 3 000 actes⁷. Il est possible de consulter une copie des actes et de l'index de ce notaire aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

Au début de sa carrière, il est ambulante. C'est seulement en 1821 qu'il s'installe à La Malbaie, lieu d'adoption qui restera le sien jusqu'à la fin de sa vie⁸. Les différents contrats passés par le notaire Gauvreau sont d'une importance capitale pour le chercheur qui étudie la région de Charlevoix, à l'époque du départ des pionniers et des premiers colonisateurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La plupart des contrats et des engagements de la Société des Vingt-et-un se retrouvent dans ce greffe. Nous y retrouvons également plusieurs contrats de William Price, de Peter McLeod (père et fils), de George Duberger, etc. Plusieurs sujets peuvent trouver des éclaircissements dans les actes de ce notaire. Nommons comme exemple : la coupe du bois, la construction des moulins à scie et à farine, la construction et la vente des goélettes, la concession des terres, la vente des bancs d'église, l'élection des maugilliers et des commissaires d'école, etc.

Contrats intéressants⁹

Contrat d'engagement de Cyriac Buckell⁰

N^o 32, 24 mars 1829, engagement de Pascal Savard et Cyriac Bouckle par R. M. Brownson.

Pardevant les notaires pour la province du Bas Canada résidents à St-Étienne dite la Malbay soussignés; furent présents Pascal Savard et Cyriac Bouckle de ladite paroisse journaliers.

Lesquels se sont volontairement engagé et s'engagent par ces présentes pour une année entière plus s'ils s'accordent avec leur bourgeois à commencer savoir le dit Pascal Savard le dix sept du courant et le dit Cyriac Bouckle le vingt et un du même mois et finir à pareil jour l'année prochaine, à monsieur Robert Martin Brownson agent dument appointé par la compagnie des propriétaires actuels des Postes du Roi, dans le comté de Northumberland, en vertu d'un bail authentique du gouvernement de cette province, acceptant le dit Robert Martin Brownson, en sa dite qualité les dits susnommés pendant le dit tems, pour par eux faire toutes et telles ouvrages, messages, voyages et généralement tout ce qu'il peut y avoir ou peut se faire dans les dits postes, endroits ou lieux ou leur service sera requis, de jour et dument, avec diligence, activité, sobriété et honnête possible sans pouvoir s'absenter de leur devoir, poste et autres lieux ou il seront en ouvrage sans la permission expresse du dit Robert Martin Brownson ou autres commis à sa place à peine de perdre leurs gages s'il le font par leur faute en négligence (la maladie et autres accidents imprévus exceptés). Comme aussi de garder soigneusement et arrêter et faire arrêter de forces toutes et telles personnes qui feront ou menaceront de faire des dépravations, ou trafiqueront, commerceront, ou échangeront des effets, marchandises, liqueurs fortes avec les sauvages résidents dans les dits Postes, de garder et protéger tout et tels effets qui seront commis à leurs soins d'être rien si [...] relativement aux intérêts en général de la dite compagnie et d'eux présent les ouvrages qui [...] leur être accusés.

D'être obéissant au dit Robert Martin Brownson de mesme qu'à tous et tels commis ou agents sous la garde desquels ils pourront être laissé de tems à autres pendant le présent engagement. Enfin se conformer [...] à toutes les usages et coutumes établies dans les dits postes qui leur seront données à entendre par le dit Robert Martin Brownson et autres de ses supérieurs et ce sans raisonner en aucunes manières quelconques.

Cet engagement fait pour le prix et somme de vingt livres courant pour Pascal Savard et pour le dit Cyriac Bouckle quinze livres du dit cours et nommés [...] qu'ils le sont dans les dits postes, tout le tems du présent engagement payable par le dit Robert Martin Brownson ou par la dite compagnie à l'expiration du présent engagement.

Et pour l'exécution des présentes font élection de domiciles ordinaires susdites auxquels lieux et car aussi et fait et passé paroisse St-Étienne dite la Malbaie, le vingt quatre mars après midi mil huit cent vingt neuf, requis de signer ont déclaré le savoir ont fait leurs marques ayant les dits notaires signé par le dit Robert Martin Brownson, lecture faite, mots rayés sont nuls, [...] en marge sont bons.

Pascal + Savard
Cyriac + Bouckle
R. M. Brownson

Th. L. Duberger, not[ai]re
Chas. H. Gauvreau N. P.

Engagement de l'équipage de la goélette du 11 juin 1838¹

N^o 72, 24 avril 1838, engagement de Emery Simard et autres en qualité de navigateurs par Thomas Simard¹².

Pardevant les notaires pour la province du Bas Canada, résidents dans la paroisse de St-Étienne dite la Malbaie.

Furent présents Emery Simard, Thomas Simard fils d'Alexis, Narcisse Lavoie, Charles Bois, Joseph Morin et Romuald Corneau, navigateurs tous dudit lieu de la Malbaie, d'une part;

Et le sieur Thomas Simard aussi du dit lieu de la Malbaie, marchand d'autre part;

Lesquels susnommés Emery Simard, Thomas Simard fils d'Alexis, Narcisse Lavoie, Charles Bois, Joseph Morin et Romuald Corneau. Se sont volontairement engagés et s'engagent par ces présentes en leur qualité de navigateurs audit sieur Thomas Simard à ce présent et acceptant les dits susnommés comme les engagés pour les termes et aux charges, clauses, conditions et réserves cy après pour tout le temps que durera la navigation pour la saison prochaine. Savoir,

- 1- Le dit Emery Simard comme commandant la goélette nommé Christine du dit port de la Malbaie
- 2- Et Narcisse Lavoie comme second à bord de la dite goélette
- 3- Le dit Thomas Simard fils d'Alexis comme commandant la berge nommé Sarah du port de la Malbaie
- 4- Charles Bois comme second à bord de la dite berge
- 5- Les dits Joseph Morin et Romuald Corneau comme matelots à bord de la dite goélette ou à bord de la dite berge indistinctement à la volonté du dit Thomas Simard ou de son ou de ses agents quand il en seront par lui requis en aucun temps quelconques à commencer leur temps les dits susnommés et au prix cy après par chaque mois.

- 1- Le dit Emery Simard du premier du présent mois d'avril
- 2- Le dit Thomas Simard fils d'Alexis du dix du même mois

- 3- Le dit Narcisse Lavoie du premier mai prochain
- 4- Le dit Charles Bois du vingt trois du présent mois d'avril
- 5- Joseph Morin du neuf avril aussi présent mois
- 6- [...] dit Romuald Corneau du vingt six du présent mois d'avril

Convenu que les susnommés navigeront avec les dites goélette et berge partout où ils seront requis par le dit Thomas Simard ou son ou ses agents, dans le fleuve St-Laurent et dans la rivière Saguenay ou autres havres quelconques.

Dans le dit fleuve St-Laurent et autres rivières y adjacentes, et feront tous et tels ouvrages à bord des dites goélettes et berges pendant la durée du présent engagement tout à les charges, qu'à les décharges, qu'à [l'extraction] et sous dicelles sans perdre de temps par leur propre fautes ou négligence, et sans s'absenter en aucun temps quelconques sans permission expresse, à faire de remettre le double du temps par [...] la maladie et les accidents imprévus exceptés. Et les dits engagés ou aucun d'eux laissant le service du dit Thomas Simard, sans causes légitimes et bien prouvés pendant la durée du présent engagement, ils prendront les gages qui seront alors dus et seront nommés responsables de tous et tels dommages qui causeront par leur faute ou négligence, (les accidents et avaris, de la mort du ...).

Ce marché fait pour les prix suivants :

- 1- Au dit Emery Simard commandant la dite goélette a raison de trois livres du cours actuel de la dite province par chaque mois qu'il sera employés à bord d'icelle
- 2- Au dit Narcisse Lavoie commandant à bord de la dite goélette [dix] livres quinze chelins du cours par chaque mois comme susdit
- 3- Au dit Thomas Simard fils d'Alexis commandant la dite berge à raison de deux livres quinze chelins cours susdit par chaque mois comme susdit
- 4- Audit Charles bois comme second à bord de la dite berge la somme de une livre courant aussi par chaque mois
- 5- Audit Joseph Morin comme matelot à bord de la dite goélette ou de la dite berge une livre cinq chelins du dit cours aussi par chaque mois
- 6- Audit Romuald Corneau matelot à bord de la dite goélette ou de la dite berge la somme de quinze chelins du dit cours aussi par chaque mois

Les susdits salaires payables à chacun des susnommés au gage à prix et mesures qui leur en sera dus et les balances à l'expiration du présent marché.

Les dits commandants tiendront respectivement des comptes exactes et en bon ordre, des charges, passagers et autres choses nécessaires à bord des dits goélette et berge pour l'assemblage du dit Thomas Simard qui aura le droit de même que son ou ses

agents de les appeler en audition de comptes quand bon lui ou leur semblera.

Pour le tout être exécuté à faire de [tout] de pour son usages et intérêts.

Et font élection de domicile en leur demeure susdit, auquel lieu et [car aussi] et dont acte fait et passé sus dite paroisse, étude de Mre Gauvreau susdis notaires soussignés le vingt quatre avril, après-midi, mil huit cent trente huit requis à signer ou partie signé avec nous dits notaires lecture faite. Un renvoi en marge et deux mots rayés sont nuls.

Ed[ouard]. Tremblay, No[taire]
Emery Simard
Thomas Simard
C.-H. Gauvreau, N. P.

NOTES

- 1 L'historien et chroniqueur Joseph-Edmond Roy a publié entre 1899 et 1902 une volumineuse histoire du notariat en quatre volumes.
- 2 André Vachon, *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 128.
- 3 « Ordonnance qui concerne les avocats, procureurs, sollicitateurs et notaires et qui rend plus aisé le recouvrement des revenus de Sa Majesté (25 Geo. III. chap. 4) » dans *Les Actes et Ordonnances révisés du Bas-Canada*, Montréal, S. Derbishire et G. Desbarats, 1845, pp. 149-152.
- 4 « Acte pour rappeler certaines parties d'une ordonnance y mentionnée, qui concerne les personnes qui doivent être admises à pratiquer la loi, ou à pratiquer comme notaire en cette province » (6 Guill. IV. chap. 10) dans *Les Actes et Ordonnances révisés du Bas-Canada*, Montréal, S. Derbishire et G. Desbarats, 1845, pp. 152-153.
- 5 Pour plus d'information sur l'histoire de la région de Charlevoix, consultez : Normand Perron, *Histoire de Charlevoix*, Québec, IQRC, 2000, 387 p.
- 6 Nous ne savons pas le début et la fin de la cléricature du notaire Gauvreau. Nous ne savons pas non plus s'il participe à la guerre de 1812 contre les États-Unis ni s'il fait partie du nombre de jeunes clercs démobilisés en 1815.
- 7 Cette référence provient de la biographie écrite par le frère Éloi-Gérard à la page 12 de son volume intitulé : *Inventaires des contrats de mariages au greffe de Charlevoix* (1943). Le chercheur peut également y retrouver la liste alphabétique et chronologique des actes de mariage des paroisses de Charlevoix du notaire Gauvreau et des autres notaires qui ont exercé dans cette région avant 1920.
- 8 Le premier acte signé à La Malbaie date du 27 septembre 1821.
- 9 Les deux actes qui vont suivre proviennent du greffe du notaire Gauvreau. Ces deux documents, retranscrits le plus fidèlement possible, apportent des renseignements supplémentaires à la connaissance de l'histoire régionale. Les écritures en italiques sont les corrections et ajouts situés dans la marge gauche des pages de l'acte. Il faut noter également que l'orthographe d'époque a été respectée. Les mots ou l'espace entre crochets représentent une incertitude.
- 10 Cyriac Buckell (1800-après 1878) est de descendance allemande du côté paternel. Ce pionnier vint résider dans le secteur du lac Kénogami plusieurs années avant la colonisation. Jusqu'à présent, les documents concernant sa vie saguenéenne sont incomplets : ils proviennent des recensements, des registres d'état civil et du rapport de l'arpenteur Têtu. Même la date et les circonstances de sa mort restent secrètes.

Ce document inédit situe plus clairement la date probable de l'installation de Buckell dans les Postes du Roi. La vente de sa terre le 13 mai 1830 (C.-H. Gauvreau, n° 82, 13 mai 1830, vente de terre par Cyriac Bouckle à Joseph Savard) nous permet de situer la date de son arrivée au Saguenay entre mars 1829 et mai 1830. Pour plus d'information, consulter : René Buckell, « Une famille Buckell » dans *Saguenayensia*, vol. 1 n° 1, janvier-février 1959, p. 15-17; Louise Cantin, *Le lac Kénogami et Saint-Cyriac (1825-1924)*, Thèse de maîtrise de l'école des gradués de l'Université Laval, 1975; A. Daniel dit Donalson, *St-Cyriac : résurgence d'un drame au Lac Kénogami*, 1987, 481 p; Russel Bouchard, « Vie et mort de la paroisse Saint-Cyriac » dans *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Haut-Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1991, pp. 9-58; Russel Bouchard, *Histoire de Jonquière*, Jonquière, Corporation des fêtes du 150e de Jonquière, 1997, pp. 35-39.

- 11 Ce document intéressant nous donne les noms de l'équipage de la goélette de la Société de Vingt-et-un. Partie de la Malbaie le 25 avril, elle s'arrête aux Petites-Îles, à l'Anse au Cheval et à l'Anse Saint-Jean, pour finalement accoster à Grande-Baie le 11 juin 1838. Plusieurs des noms inscrits au contrat vont demeurer au Saguenay, devenant par le fait même eux aussi des pionniers.

Ce document de première main certifie certaines notes de l'histoire du Saguenay écrite par l'abbé Antoine Martel en 1865. L'abbé Martel écrit : « En effet le 25 avril 1838, une berge de Thomas Simard, nolisée par la petite société partit de la Malbaie. Outre l'équipage, il y avait à bord de ce vaisseau 27 hommes tant associés que co-associés ». Les notes de l'abbé Martel sont retranscrites et annotées dans le livre de Raoul Lapointe, *Au temps de la pinère* (1993).

- 12 Le greffe du notaire C.-H. Gauvreau renferme plusieurs actes concernant la Société des Vingt-et-un et les débuts de la colonisation de notre région. La plupart des actes sont retranscrits et disponibles dans la Collection de la Société historique du Saguenay (dossier 185, pièce 1).



**Le drapeau
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
est disponible en tout temps à la
Société historique du Saguenay**

8" x 10"	8 \$
24" x 36"	20 \$
36" x 72"	33 \$

La maison d'ouvrier au village de Val-Jalbert

par **Caroline Toulouse**
Étudiante Bac. en histoire, UQAC

Nous avons tous déjà entendu la tragique histoire de Val-Jalbert. Ce texte s'intéresse tout particulièrement aux maisons ayant abrité les ouvriers de l'usine fondée par Damase Jalbert (1842-1904) en 1901. On retrouve, dans ce village né à l'aube du XX^e siècle, bon nombre de commodités qui en font, même en région éloignée, un endroit où l'on vit selon la modernité. Le développement du village démontre aussi un intérêt pour la qualité de vie. Ainsi, par souci d'esthétisme, on plante des arbres sur les bords du chemin principal¹. De plus, des concours de jardins sont organisés à la demande de J.-E.-A. Dubuc, animant ainsi le village par ces nombreux petits coins cultivés².

Le village compte en tout 76 maisons. De celles-ci, on dénombre aujourd'hui 28 fondations, 14 maisons en ruine, écroulées sous le poids des années, et 34 maisons restaurées. À l'entrée du village se trouvaient cinq ou six maisons aujourd'hui remplacées par des stationnements. Deux autres maisons ont fait place à la salle communautaire et au camping.

On retrouve quatre modèles de maison à Val-Jalbert dont la construction s'est effectuée sur un même nombre de périodes différentes. Entre 1901 et 1902, la Compagnie de pulpe de Quiatchouan fait construire la pulperie, de même que la première partie du village.

Les maisons du village, propriétés de la Compagnie Quiatchouan, qui sont construites jusqu'en 1913 correspondent au premier type. Il s'agit de maisons doubles : 20 sont situées devant l'esplanade face à la pulperie, rue Saint-Georges et cinq autres, rue Saint-Joseph. Ce premier modèle possède un rez-de-chaussée composé de deux pièces. L'entrée donne sur un petit salon. On parvient dans la cuisine

en traversant un grand cadre de porte; le comptoir est placé sur le mur du fond. L'escalier est situé sur le mur qui sépare les deux logements. À l'étage, on retrouve deux chambres et un cabinet d'aisance, ce qui représente une caractéristique très moderne pour l'époque. Ce type de maison double possède deux cheminées.

Les plans du deuxième modèle de maison sont réalisés par Ludger Cimon. Construites en 1917, sept sont érigées avenue Dubuc et huit, avenue Tremblay. Il s'agit de petites maisons unifamiliales. Le rez-de-chaussée comporte une cuisine et un salon double, tandis



Une maison ouvrière de Val-Jalbert.

que l'étage compte trois chambres et un cabinet d'aisance. Les planchers sont en bois d'épinette d'un pouce et quart³. Un escalier à rampe française⁴ est situé immédiatement à l'entrée, sur le mur de droite et donne sur le salon. Un escalier dit « meunière » donne accès à la cave⁵. De l'autre côté, un grand cadre de porte mène à la cuisine; les armoires et les comptoirs, où l'on trouve un évier en fonte émaillée blanc⁶, sont situés sur le mur du fond, de même qu'une porte donnant sur l'arrière. Le poêle fait face aux comptoirs. La cheminée, située au centre de

l'habitation, repose sur une pierre plate, dans la cave. Son tuyau de 8 pouces de diamètre est entouré d'un rang de briques⁷. Les maisons comportent des caves creusées sur toute leur grandeur, à 4 pieds et 6 pouces de profondeur. Les fondations sont en béton composé d'une partie de ciment, deux parties et demie de sable et cinq parties de pierre concassée ou de gravier⁸. Avec ce béton, on fabrique également les six piliers de 4 pouces sur 4 et de 6 pieds de haut qui servent de poteaux de véranda. Deux châssis sont intégrés aux fondations. On positionne les soliveaux afin d'avoir un étage d'une hauteur de 9 pieds entre le plafond et le plancher⁹. Les madriers, de 3



ANQC, Coll. de la SHS, carton n° 9252

Vue générale du village de Val-Jalbert.

pouces d'épaisseur, et les poteaux sont calfeutrés du côté intérieur¹⁰. Comme on peut l'observer encore aujourd'hui, la toiture est recouverte de bardeaux de cèdre. Les châssis comportent deux parties, dont celle du bas est mobile, et les portes de l'habitation sont en bois de pin agrémentées de vitres¹¹. Les portes des chambres ont des serrures. Celles donnant sur l'extérieur ont une clenche en acier pressé et la porte principale est munie d'une serrure avec poignée¹². Enfin, à l'intérieur comme à l'extérieur, les cadres de portes et de châssis sont peints en blanc. Les murs intérieurs, recouverts d'un côté d'un papier cartonné ciré, sont de couleur beige clair (drab), alors que ceux de l'extérieur sont vivement colorés de jaune citron, avec des coins vert bronze¹³.

Le troisième type de maison fut construit en 1919 d'après les plans de l'architecte Alfred Lamontagne de Chicoutimi. On retrouve deux de ces grandes maisons unifamiliales rue Sainte-Anne, trois, avenue Dubuc, cinq, avenue Tremblay et dix autres sur l'avenue Labrecque. Elles comportent une cuisine et un salon double au rez-de-chaussée et quatre chambres ainsi qu'un cabinet d'aisance à l'étage. La cheminée est également située au centre de l'habitation. On retrouve une petite dépendance sur le mur de droite.

Toujours selon un plan de l'architecte Alfred Lamontagne, on construit, entre 1923 et 1924, les maisons doubles avec pignon central. L'une est érigée avenue Tremblay, une autre, avenue Labrecque, deux, rue Sainte-Anne et les six dernières, rue Saint-Georges. Elles comportent elles aussi un salon double et une cuisine au rez-de-chaussée ainsi que quatre chambres et un cabinet d'aisance à l'étage. On y retrouve une seule cheminée entre les deux logements.

À Val-Jalbert, le loyer, prélevé directement sur le salaire des employés de la pulperie, est de 8,50 \$. Les services d'eau et d'électricité coûtent respectivement 1,00 \$ et 80 cents. Ces petites maisons d'ouvriers sont chauffées au bois et quelques-unes possèdent une fournaise à charbon. Certains achètent des rebuts à l'usine

pour le bois de chauffage au prix de 50 ou 75 cents pour un bloc de 4 pouces sur 6¹⁴.

Déjà en 1907, alors que Julien-Édouard-Alfred Dubuc prend le contrôle de l'usine et développe d'avantage le village, les maisons possèdent de multiples commodités, telles l'électricité et l'aqueduc. La compagnie offre un système d'aqueduc moderne avec bon nombre de bornes-fontaines, ainsi qu'un système d'égouts réparti à travers le village de façon à permettre d'installer des cabinets d'aisance dernier modèle dans chacune des habitations.

La maison d'ouvrier à Val-Jalbert allie confort et modernité. Les habitants peuvent également bénéficier de services, tels hôtel, magasin général, épicerie, boucherie, atelier de charron, moulin à farine, ainsi qu'un boulanger itinérant, un barbier, un cordonnier, un chef de gare, un opérateur de la centrale téléphonique, un maître de poste, une caisse populaire et une succursale de la *Canadian National Bank*. On peut donc comprendre facilement le désarroi qu'ont pu ressentir les habitants du village de Val-Jalbert lorsque fut annoncée la fermeture de l'usine. Ils durent laisser derrière eux le confort d'un village brillant par sa modernité, sa tranquillité et sa beauté.

NOTES

- 1 Jean-François Blanchette, Pierre Gendron, *Val-Jalbert et son histoire*, 2^e édition, Chicoutimi, *Le Progrès du Saguenay*, 1964, p. 26
- 2 *Idem*.
- 3 ANQC, Coll. de la SHS, dossier 756.5, pièce 27, p. 6
- 4 ANQC, *ibid.*, p. 7
- 5 *Idem*.
- 6 ANQC, *ibid.*, p. 6
- 7 ANQC, *ibid.*, p. 2
- 8 ANQC, *ibid.*, p. 1
- 9 ANQC, *ibid.*, p. 2
- 10 ANQC, *ibid.*, p. 3
- 11 ANQC, *ibid.*, p. 4
- 12 ANQC, *ibid.*, p. 6
- 13 ANQC, *ibid.*, p. 7
- 14 Russel Bouchard, *Val-Jalbert : un village-usine au royaume de la pulpe*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1986, p.34

LES 70 ANS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

par **Éric Tremblay**
Historien-conservateur, Société historique du Saguenay

Origine de la Société historique du Saguenay (notes tirées du premier procès-verbal de la Société historique).

C'est un désir chez plusieurs, depuis longtemps. Au cours de l'année 1924 on en parle un peu au Séminaire. Le projet est proposé un jour par M. l'abbé J.-E. Duchesne, Supérieur, aux abbés Victor Tremblay, prof. d'histoire, F.-A. Savard, prof. de Rhétorique (et d'histoire du Canada dans cette classe) O.-D. Simard, prof. de Belles-Lettres, directeur de L'Alma Mater et adonné aux choses de l'histoire.

L'idée prend une orientation pratique en septembre et octobre 1924, sous l'impulsion de l'abbé Duchesne et avec l'adhésion des autres. Une première réunion a lieu au salon du Séminaire le 5 novembre 1924 – Présents : les abbés J.-E. Duchesne, O.-D. Simard, V. Tremblay, F.-A. Savard, MM. F.-X. Gosselin, Elzéar Boivin. Ad. Routhier, Eug. L'Heureux. La Société est décidée ce soir là.

Établissement

Un projet de statuts est ébauché par l'abbé V. Tremblay, selon certaines suggestions de l'abbé J.-E. Duchesne. À la 2^e réunion, le samedi 6 décembre 1924, les principaux points sont proposés et adoptés.

- 1^{er} La Société est formée par tous les membres présents : Les quatre prêtres et les quatre laïques nommés à la page précédente.*
- 2^e Le nom : « Société historique du Saguenay » est proposé par M. Duchesne, et s'impose.*
- 3^e La devise : « Colligite fragmenta nepereant » (Joan. VI, 12) est due à l'abbé J.-E. Duchesne.*
- 4^e La détermination de l'objet et des moyens est due surtout à l'abbé V. Tremblay (qui travaille isolément en ce sens depuis quatre ans; mais sans grand résultats.)*

5^e Les officiers sont choisis séance tenante. patron : le supérieur du Séminaire de Chicoutimi. Président : M. F.-X. Gosselin. Archiviste : Abbé Victor Tremblay. Secrétaire correspondant : Abbé F.-A. Savard. Trésorier : M. Adolphe Routhier. Directeurs : M. l'abbé J.-E. Duchesne, D.J.C. M. l'abbé O.-D. Simard, prof. M. Elzéar Boivin, A.G. M. Eugène l'Heureux.

Premiers travaux

Tel que demandé à la réunion du 6 décembre.

- 1^{er}. Une bibliographie, ou liste des ouvrages à collectionner doit être préparée. – M. l'abbé J.-E. Duchesne dresse une première liste de 28 titres, que l'archiviste continue. À la séance du 28 février 1925, elle portera 41 titres d'ouvrages, dont 35 seront réunis par l'archiviste dans une armoire et un meuble du salon.*
- 2^e. Deux cahiers sont dressés : l'un contenant une liste des ouvrages collectionnés (avec le nom de l'auteur et les désignations de l'édition); l'autre en forme de catalogue des documents (ouvrages, articles, photographies, etc.) recueillis, classés sous diverses rubriques,*
- 3^e L'abbé J.-E. Duchesne remet à l'archiviste une liasse de documents se rapportant à P.-H. Dumais, dont nous préparons une biographie. Lui-même, avec l'abbé O.-D. Simard, est allé demander à Madame Fortunat Bergeron (station de la jonction du chemin de fer de Roberval-Saguenay) des renseignements verbaux sur son père. Il rédige le projet de statuts.*



L'abbé Victor Tremblay

Source : ANQC, Coll. de la SHS, carton n° 2039

Première séance régulière, 28 février 1925.

Elle a lieu au Salon du Séminaire. Tous les membres sont présents, moins M. Eug. L'Heureux (qui est à Ottawa). Les travaux sont interrompus par le tremblement de terre (voir l'Alma Mater du 28 février. On augmente la liste des membres adjoints. M. F.-X. Gosselin remet à l'archiviste la liste des œuvres de P.-H. Dumais qu'il a dressée

(Cahier 3, Documents 10). Ad. Routhier met à la disposition de l'archiviste la Table des matières des dix premiers volumes 1895-1905 du Bulletin des Recherches Historiques et à la bibliothèque les articles 8,9, et 10 (cahiers 3, Documents, p. 32). Il signale les articles 11,12,13,14. M. Elz. Boivin annonce pour bientôt les renseignements verbaux qu'il attend de...

En relation

Dans le cours du mois de Mars, M. le Supérieur nous met en relation avec la Société Historique du Canada d'Ottawa. Celle-ci demande une collaboration à sa prochaine séance qui doit avoir lieu à Montréal le 23 mai prochain. L'abbé Victor Tremblay, archiviste, accepte d'y présenter le travail qu'il prépare depuis quelques semaines sur « Les premières pages de l'histoire du Saguenay : (Jacques Cartier et Roberval) ».

Un résumé de cette étude est d'abord expédié; puis sur demande du secrétaire de la Soc. Hist. Du Canada une copie du travail complet.

Chronologie (1924-1934)

1924 : 5 novembre : Première réunion au salon du Séminaire de Chicoutimi donnant naissance à la première tentative de créer d'une société d'histoire dans la région.

1925 : 28 février : À la suite du tremblement de terre de Charlevoix, la Société historique du Saguenay suspend complètement ses activités.

1934 : 23 février : Première réunion de la Société historique du Saguenay au Séminaire de Chicoutimi. L'objectif de la Société est de recueillir et conserver les documents, traditions orales, objets, souvenirs, etc. de notre histoire; pression pour changer le nom de la rue Cartier en celui de Jacques-Cartier; parution du livre *Au temps de Jacques Cartier*, l'abbé Victor Tremblay, président de la Société historique.

1936 : Octroi par le gouvernement du Québec des lettres patentes de la Société historique du Saguenay.

1937 : (31 décembre) Présentation du premier rapport de la Société historique du (du 23 février 1934-31 décembre 1937).

1938 : Préparation des célébrations du centenaire du Saguenay, de la parution de la première édition de *l'Histoire du Saguenay* et la création du drapeau du Saguenay.

1940 : Don à la Société, par la compagnie Price, d'un lopin terre situé entre le chemin de fer et la route régionale, for-



Des participantes aux célébrations du Centenaire de la région en 1938.

ANOC, COIL. de la SHS, carton n° 1508



Des chercheurs dans les locaux de la Société historique en 1941.

ANOC, COIL. de la SHS, carton n° 671



Le site de la poudrière à Metabetchouan et le monument Jean-Dequen en 1947.

ANOC, COIL. de la SHS, carton n° 2504

mant partie du site de l'ancien poste de traite de Desbiens. En 1941, la compagnie *Saguenay Power* donne la partie sise entre le chemin de fer et le lac Saint-Jean. En 1999, la Société historique remet ce terrain au Centre d'histoire et d'archéologie de Métabetchouan.

1942 : (août) Organisation du centenaire de Chicoutimi.

1946 : Établissement d'un secrétariat permanent aux locaux de la Société historique du Saguenay grâce au concours de la Société Saint-Jean-Baptiste; Parution du premier *Bulletin de la Société historique du Saguenay*.

1947 : Importante collaboration aux célébrations du troisième centenaire de la découverte du lac Saint-Jean, du deuxième centenaire de la vieille chapelle de Tadoussac et du centenaire de Jonquière.

1948 : Exploration des cavernes du Saguenay sous les auspices de la Société historique du Saguenay. Les fouilles se poursuivent au cours de l'année 1949. Ces premières fouilles archéologiques dans la région visent à sauver et mieux connaître tout le matériel archéologique contenu dans les quatre grottes amérindiennes du fjord du Saguenay; (20 septembre au 20 octobre) Première participation de la Société historique du Saguenay à la restauration de la statue du cap Trinité.

1949 : Collaboration au centenaire de la colonisation du lac Saint-Jean; Mise sur pied de la section d'archéologie et d'un comité des finances. La section archéologique deviendra, en 1964, la Société d'archéologie du Saguenay.

1953 : Organisation d'une section de généalogie. Cette section deviendra la Société de généalogie du Saguenay en 1978; Création de la Ligue du drapeau saguenéen.

1954 : Acquisition par la Société de la statue du cap Trinité et du terrain qui l'accueille; (11 juin) Ouverture du Musée saguenéen à l'hôtel de ville de Chicoutimi. En 1975, la Société historique remet gratuitement au Musée du Saguenay, créé en 1973 par quelques-uns de ses membres, environ 17 000 objets accumulés par elle depuis 1934; la Jeune Chambre de commerce organise la première fermeture du Coffret pronostics.



ANOC, COIL, della SHS, carton n° 2279

En 1948, lors des fouilles des cavernes du Saguenay.



ANOC, COIL, della SHS, carton n° 6016

Mgr Victor Tremblay scelle pour la première fois le Coffret pronostic.



ANOC, COIL, della SHS, carton no 5657

Arthur H. Tremblay, conservateur et Mgr Victor Tremblay au Musée Saguenéen.

1957 : Collaboration aux tricentenaires de l'arrivée au Canada des familles Tremblay et Simard.

1959 : Le *Bulletin de la Société historique du Saguenay* fait place à la revue *Saguenayensia*.

1962 : Création de la première Fondation Mgr-Victor-Tremblay inc. par l'abbé Victor Tremblay, qui dépose une mise de fonds de 5 000 \$.

1965 : Classement de la statue du cap Trinité comme œuvre d'art par le Gouvernement du Québec.

1967 : Élection de Léonidas Bélanger à la présidence de la Société historique du Saguenay.

1969 : Quelques membres du Comité de la Bonne Entente fondent l'Ordre des Vingt-et-Un. Son premier récipiendaire est Mgr Victor Tremblay.

1970 : Déménagement de la Société historique du Petit Séminaire (rue Jacques-Cartier) au Grand Séminaire (rue Chabanel)

1973 : Attribution d'un certificat de mérite par Société historique du Canada à la Société historique pour son importante contribution à l'histoire régionale au Canada.

1974 : Déménagement de la Société historique du Petit Séminaire (rue Chabanel) dans l'édifice de l'UQAC (Pavillon Sagamie).

1975 : 18 mai : Banquet organisé par le notaire Marcel Claveau (1 000 \$ du couple) au profit de la Fondation Mgr-Victor-Tremblay inc.; ouverture du Coffret pronostic de 1954 par Mgr Victor Tremblay.

1978 : Prêt des collections de la Société historique du Saguenay aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

1979 : (17 juin) Décès de Mgr Victor Tremblay, à l'âge de 87 ans.

1980 : Prix d'histoire régionale pour 1979 à la revue *Saguenayensia* par la Société historique du Canada en reconnaissance de son excellente contribution au développement de l'histoire.

1981 : Organisation des célébrations du centenaire de l'érection de la statue du Cap-Trinité.



Léonidas Bélanger, président de la section de généalogie en 1956 en compagnie du nouveau membre honoraire, le député Antonio Talbot.



Les célébrations du Tricentenaire de la famille Tremblay en 1957.



Le conseil d'administration de la Société historique du Saguenay et son nouveau président, Léonidas Bélanger en 1968.

1984 : Célébration du 50^e anniversaire de la Société historique du Saguenay.

1985 : Prix Damase-Potvin attribué à la Société historique pour sa revue *Saguenayensia* dans le cadre du 3^e Mérite scientifique.

1986 : Début de la parution des *Cahiers de Saguenayensia* et de *l'Histoire des municipalités*.

1988 : (juin) : Tenue du congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec qui se tient à Chicoutimi.

1990 : (14 septembre) La Société historique du Saguenay reçoit une reconnaissance (l'agrément) du ministère de la Culture et des Communications.

1997 : Prêt pour dix ans de 400 fonds d'archives et transfert de l'agrément à la Société d'archives Sagamie inc.; (février) Début des déjeuners historiques de la Société historique à l'occasion du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

1999 : (avril) Réorganisation administrative de la Société historique; (juin) Tenue du congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec à Chicoutimi.

2000 : Début des projets d'informatisation de la bibliothèque et du guide de dépôt des archives de la Société historique; (16 mars) Ouverture du Coffret pronostics de 1975; (20 juin) Début des *Veillées de Saguenayensia*.

2001 : Début du projet de numérisation de photographie de la Société historique du Saguenay.

2002 : Recherche pour l'exposition du *Hall de la Renommée* du Musée du Fjord; (27 mars) Remise du Prix Victor-Huard à la revue *Saguenayensia* par le Mérite scientifique régional; (25 et 26 mai) La Société historique reçoit le Musée de la Civilisation pour le tournage de trois émissions de *Trouvailles et Trésors* pour le Canal Historia; Renouvellement de l'entente de dépôt d'archives entre la Société et les Archives nationales du Québec pour une durée de cinq ans.

2003 : (12 juin) Organisation d'une croisière historique à bord de la *Marjolaine II*; (décembre) Parution de trois nouveaux *Cahiers de Saguenayensia* portant sur les arrondissements de Ville de Saguenay.



L'ouverture du Coffret pronostic en 2000 au Manoir du Saguenay.



Les premières Veillées de Saguenayensia ont eu lieu à l'été 2000.



Croisière sur la Marjolaine en juin 2003.

Le récit de Chicoutimi : le poste de traite*

texte par Julien Bergeron et dessin par Steeve Barette

Cette bande dessinée publiée pour la première fois dans le journal *Le Progrès-Dimanche* à l'occasion du 150^e anniversaire de fondation de Chicoutimi (1992) porte le numéro 46 des publications de la Société historique du Saguenay. Épuisée depuis plusieurs années, nous avons pensé vous la faire découvrir par le biais de notre revue. Dans ce numéro, nous vous présentons la première partie.

1676 CE PRINTEMPS-LÀ À QUÉBEC...

CHARLES BAZIRE M'A FAIT DEMANDER

ENTREZ DONC MONSIEUR DE GRANDVILLE.

VOUS SEMBLEZ RADIEUX CHER BEAU-FRÈRE.

ET COMMENT ! JE VIENS DE M'ASSOCIER À JEAN OUDIETTE, LE MARCHAND DE PARIS. IL A OBTENU DU ROY, POUR SEPT ANS, LE MONOPOLE DE LA TRAITE DES FOURRURES DANS LA "FERME DE TADOUSSAC".*

SACHANT MON EXPÉRIENCE DANS CETTE INDUSTRIE, IL M'A DONNÉ TOUT POUVOIR POUR M'OCCUPER DE SES AFFAIRES EN NOUVELLE-FRANCE.

* NOM DONNÉ AU COMMERCE DES FOURRURES POUR LE TERRITOIRE COMPRIS ENTRE L'ÎLE AUX COUDRES SEPT-ÎLES ET LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.

SACREBLEU! VOUS VOILÀ ENCORE PLUS RICHE QU'AVANT.

HÉLAS ! LA TRAITE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT ! LES INDIENS NE VIENNENT PRESQUE PLUS À NOS COMPTOIRS, NI MÊME AU POSTE PRINCIPAL DE TADOUSSAC...

... ILS PRÉFÈRENT LIVRER LEURS FOURRURES AUX TRAFIQUANTS ANGLAIS DU CÔTÉ DE LA BAÏE D'HUDSON OU AUX CONTREBANDIERS CACHÉS LE LONG DU FLEUVE SAINT-LAURENT!

QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE POUR RECONQUÉRIR LA TRAITE AU PAYS DES "MONTAGNAIS" ? †

IL FAUT CONSTRUIRE UNE SÉRIE DE POSTES PLUS AVANT DANS LES TERRES EN PASSANT PAR LE SAGUENAY, LE LONG DE LA ROUTE DES FOURRURES QUI MÈNE À LA MER DU NORD.

* PRINCIPALE NATION AMÉRINDIENNE SUR CE TERRITOIRE.

... ET JE COMPTE SUR VOUS POUR ÉRIGER LES DEUX POSTES PIVOTS DE LA FLUTTE ORGANISATION : CELUI DE MÉTABETCHOUAN AU LAC SAINT-JEAN ET, SURTOUT, CELUI DE CHEGOLITIMI. ‡

CE DERNIER SERA SITUÉ À LA LIMITE DE LA BELLE NAVIGATION SUR LE SAGUENAY. J'AI PU VÉRIFIER PAR MOI-MÊME, LORS D'UN VOYAGE, IL Y A TROIS ANS, QU'IL EST UN IMPORTANT LIEU DE RENCONTRE ET DE COMMERCE POUR LES INDIENS.

J'AI LA CERTITUDE QUE L'ÉTABLISSEMENT D'UN POSTE À CHEGOLITIMI REDONNERA LA PROSPÉRITÉ À LA MORIBONDE "TRAITE DE TADOUSSAC". PIERRE BÉCARD DE GRANDVILLE, JE VOUS DÉLÈGUE LA RESPONSABILITÉ DES OPÉRATIONS.

JE FERAÏ HONNEUR À VOTRE NOM ET AU ROY DE FRANCE.

† EN MONTAGNAIS CHEGOLITIMI SIGNIFIE : JUSQU'ICI L'EAU EST PROFONDE.

CHICOUTIMI

QUELQUES SEMAINES PLUS TARD, À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE CHICOUTIMI, SOUS LA SUPERVISION DE PIERRE BÉCARD DE GRANDVILLE, COMMENCE LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU POSTE : UNE CHAPELLE ET UN MAGASIN.



CEPENDANT, ILS N'ONT PAS BESOIN DE CONSTRUIRE UNE RÉSIDENCE POUR LE COMMISSAIRE DU POSTE CAR ON AVAIT DÉJÀ BÂTI UNE MAISON À CHICOUTIMI EN 1671.*

* SA PRÉSENCE EN CE LIEU CORRESPOND AVEC L'ARRIVÉE DES PREMIERS COMMERÇANTS DE FOURRURES.

SI ON CONTINUE COMME ÇA, ON AURA PRESQUE FINI À L'AUTOMNE, PAS VRAI OLIVIER ?

SI ON EST PAS COMPLÈTEMENT DÉVORÉ PAR LES MARINGOUINS D'ICI Ç'EST TEMPS-LÀ.



AU DÉBUT DE SEPTEMBRE, LE CHANTIER EST VISITÉ PAR LE MISSIONNAIRE JÉSUITE FRANÇOIS DE CRESPIEU.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA CHAPELLE, MON PÈRE ?

BIEN QU'INACHEVÉE, ELLE FAIT MON ADMIRATION ET CELLE DE MES INDIENS !



APLI NITA UAPATAMAN EGHPIH MISHAT MITSHUAP!*



* JE N'AI JAMAIS VU DE MAISON AUSI GRANDE !

VOTRE POSTE ATTIRE LES INDIENS À CENT LIEUES À LA RONDE ET CELA ME PERMET D'EN INSTRUIRE UN GRAND NOMBRE DANS LA FOI.



ILS SONT VENUS SE PROCURER AU MAGASIN CE DONT ILS ONT BESOIN AVANT DE RETOURNER À LEUR TERRITOIRE DE CHASSE POUR L'HIVER.

JE TE SOUHAITE BONNE CHASSE. TU REVIENDRAS AU PRINTEMPS ME REMBOURSER EN FOURRURES.



QUELQUES JOURS PLUS TARD.

IL EST TEMPS POUR NOUS DE REGAGNER QUÉBEC. J'ESPÈRE QUE RIEN NE TE MANQUERA, COMMISSAIRE, CAR L'HIVER SERA LONG.

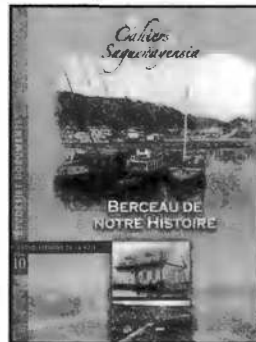
N'AYEZ POINT D'INQUIÉTUDE MONSIEUR DE GRANDVILLE.



PAREZ À APPAREILLER !

NOUS SERONS DE RETOUR POUR LA TRAÎTE !..

DIEU VOUS GARDE !..



Procurez-vous
les trois nouveaux
Cahiers de Saguenayensia
n° 8-9-10



www.shistoriquesaguenay.com

Vous accéderez à :

- l'index de la *Revue Saguenayensia*
- notre bibliothèque

Vous y découvrirez :

- notre programmation d'activités
- les *Veillées de Saguenayensia* à venir

Vous commanderez en ligne :

- les publications de la SHS
- le drapeau du Saguenay–Lac-Saint-Jean

AU DÉBUT DE JUIN 1677, L'ARRIVÉE DU PREMIER BATEAU DE MARCHANDISES À CHICOUTIMI SONNE LE DÉBUT DE LA TRAÎTE.



LES JOURS QUI SUIVENT, LA FÊTE INDIENNE BAT SON PLEIN. ELLE EST MARQUÉE D'ÉCHANGES DE PRÉSENTS, DE CHANTS, DE DANSES ET D'UN JOYEUX BANQUET OFFERT PAR LES FRANÇAIS.



À LA FIN DES RÉJOUISSANCES, CHAQUE CHASSEUR SE PRÉSENTE AU COMPTOIR AVEC SES BALLOTS DE FOURRURES.



MON NOM EST L'AOLUCHINOUI DE LA BANDE DES CHEKOUTIMIENS.



MMH! BEAU LUSTRE ET BIEN GARNI!



REGARDE MES CASTORS GRAS*, CERTAINES DE CES PEaux ONT ÉTÉ PORTÉES COMME VÊTEMENT PENDANT TROIS HIVERS!

* CES PEaux AVAIENT AINSI PERDU LEURS LONGS POILS ET AVAIENT ACQUIS, AU CONTACT DU CORPS HUMAIN UN LUSTRE FORT APPRÉCIÉ DES CHAPELIERS EUROPÉENS.

APRÈS DÉDUCTION DE SES DETTES, LE CHASSEUR CHOISIT DES ARTICLES POUR L'EXCÉDENT DU MONTANT DES FOURRURES APPORTÉES.



VOILÀ POUR TES DIX-HUIT PEaux DE CASTORS! UNE COUVERTURE, UN GRAND CAPOT, UNE BARRIQUE DE BLE D'INDE, DEUX LIVRES DE PLOMBRE, QUATRE DE PLOMB ET DEUX HACHES!...

IL NE FAUT PAS OUBLIER LE PETIT EXTRA!...



ALLEZ JE TE PAYER LA TRAÎTE!



PENDANT CE TEMPS À LA CHAPELLE...



IN NOMINE PATRIS...

...SPIRITU SANCTO DOMINI.



TU AS OUBLIÉ DE ME BAPTISER ROBE NOIRE!



ET VOILÀ! LA TRAÎTE EST FINIE! IL EST VENU PLUS DE QUATRE CENTIS CHASSEURS!



LE SIEUR BAZIRE A FAIT MOUCHE EN CHOISISSANT CHEGOUTIMI* COMME POSTE CENTRAL



CE COMPTOIR EST D'ORE ET DÉJÀ LE PLUS PRODUCTIF DE TOUTS LES POSTES DE LA TRAÎTE DE TADOUSSAC!



CHARLES BAZIRE, MARCHAND DE FOURRURES DE QUÉBEC, N'AURA PAS LE TEMPS DE VOIR AVANCER SON ŒUVRE PUISQU'IL MEURT QUELQUES MOIS PLUS TARD, LE 13 DÉCEMBRE 1677.

AU COURS DE SES DIX PREMIÈRES ANNÉES, LE POSTE DE CHICOUTIMI PROGRESSERA DE FAÇON NOTABLE ET DEVIENDRA LE POSTE LE PLUS PRODUCTIF EN NOUVELLE-FRANCE. CEPENDANT, L'EXPLOITATION ABUSIVE DES ANIMAUX À FOURRURE, L'ÉLARGISSEMENT DES ZONES COMMERCIALES VERS L'OUEST, L'EXODE DES INDIENS VERS DE NOUVELLES CONTRÉES ET SURTOUT L'IMPLANTATION DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE, CONTRIBUERONT À SON DÉCLIN PLUS À SA FERMETURE EN 1856.

4

A suivre..

Vous voulez léguer à vos descendants un héritage impérissable?

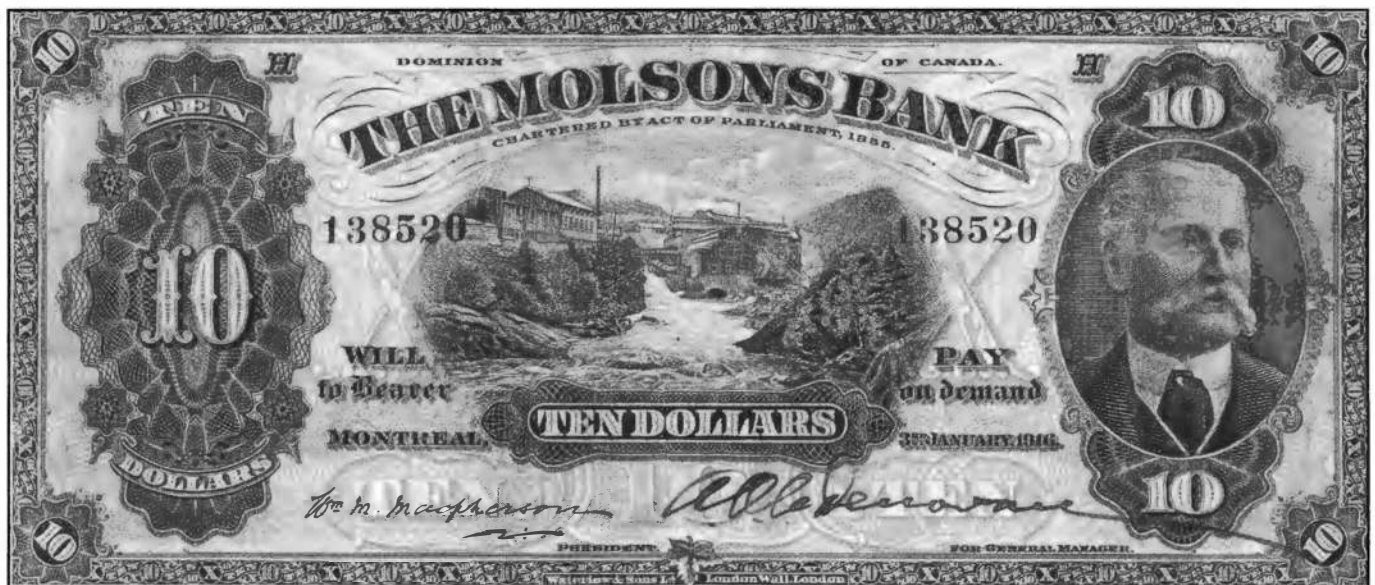
Faites un don par legs testamentaire à la Société historique du Saguenay

À TRAVERS LES ARCHIVES

par Louise Bouchard et Éric Tremblay
Société historique du Saguenay

Le billet 10 \$ de la banque Molson en 1916

En 1954, la Banque du Canada place le pont couvert de l'Anse-Saint-Jean sur le revers de son nouveau billet de 1 000 \$. Il est cependant rare d'entendre parler des installations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi sur un billet de banque. Pourtant cela se produit en 1916 avec le nouveau billet de la banque Molson. Sa popularité n'est pas celle du légendaire billet de 1 000 \$ de 1954,



Services des archives, BMO Banque de Montréal



Services des archives, BMO Banque de Montréal

mais son histoire est aussi intéressante, et de plus, assez inédite.

Visuellement, le billet est très joli avec ses deux côtés verts et bleus. Sur l'avvers se retrouvent deux gravures : les installations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et le président de la banque Molson de 1897 à 1921, William Molson Macpherson. À part du numéro de série et des renseignements obligatoires, le billet est noyé d'un très grand nombre de chiffre 10 écrit en chiffres romain, arabe et anglais dans tous les sens. Cette façon de faire à l'époque vise exclusivement à réduire les possibilités de contrefaire le billet. Les filigranes de chaque côté des armoiries de la banque Molson sur le revers du billet vise le même objectif. L'atelier d'impression du billet se retrouve sur chaque face de celui-ci.



Photographie qui a servi de modèle pour la gravure du billet.

ANOC, Fonds Vincent Dubuc

La banque Molson est l'une des plus vieilles et des plus importantes banques à charte de l'histoire monétaire canadienne. Elle est fondée en 1837 et incorporée en 1855. Au cours de son histoire — de 1837 à sa fusion avec la banque de Montréal en 1925 — la banque Molson émet plusieurs dizaines de billets différents, qui vont de 1 à 100 dollars. Sa première coupure de 10 \$ date du 1^{er} juin 1872. En 1916, année de parution de ce billet de banque, les actionnaires de la banque Molson disposent d'une riche réserve de plus de quatre millions de dollars.

Le choix de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi sur le billet de 10 \$ est surprenant. Les preuves manquent concernant les liens entre J.-É.-A. Dubuc et les administrateurs de la banque. Nous croyons que la création de la *North American Pulp Companies* en 1915, ainsi que les implications financières de la banque Molson dans la Compagnie de pulpe de Chicoutimi peuvent expliquer l'apparition de celle-ci sur un billet. Il est important également de constater que le modèle photographique servant pour la gravure du billet fait partie d'une série de photographies des installations de la *North American Pulp* en Amérique. La promotion du nouveau trust auprès des investisseurs canadiens et américains fait probablement partie de la stratégie publicitaire de la compagnie! Une étude des liens socio-économiques entre la *North American Pulp* et les dirigeants de la banque Molson, très impliqués à l'époque dans le développement économique du Québec, apporterait probablement une réponse satisfaisante.

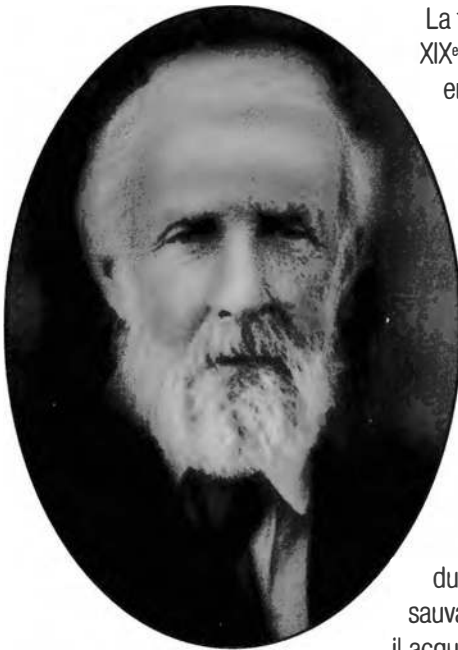
Le billet contient une multitude de renseignements riches pour le numismate, mais également pour l'historien, entre autres pour celui qui recherche des informations sur le processus de la fabrication d'un billet de banque au Canada. Le nom de l'atelier d'impression du billet revêt toujours un caractère important dans l'histoire de celui-ci. Dans le cas qui nous intéresse, l'atelier *Waterlow and Sons Ltd* de Londres, en Angleterre, assure l'impression et la qualité du billet. Cette compagnie, assimilée en 1965 par De La Rue, débute ses opérations en 1852. Fondée par l'Anglais James Waterlow, cette compagnie imprime tout d'abord des timbres-poste. Au cours des années, l'atelier imprime également du papier-monnaie et des blancs d'actions. Pendant son histoire, elle connaît plusieurs transformations; tout en conservant son titre de l'une des plus importantes imprimeries de ce type dans le monde.

Le choix des installations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi sur un billet de banque demeure voilé de plusieurs mystères. Pourtant, une recherche approfondie précède la rédaction de cet article. Les archives de la famille Dubuc, de la Banque de Montréal, de la Monnaie royale canadienne et de la famille Molson ont été consultées. Malgré tout, nous croyons que ce bref article va provoquer le questionnement et apporter, nous l'espérons, le reste de cette intrigante histoire de billet de banque. Pour nous, le connaître était un début!

LES MÉCONNUS DE L'HISTOIRE

par Jérôme Gagnon
historien, Musée Louis-Hémon

Édouard Niquet (1845-1936), fondateur de Péribonka



Édouard Niquet

Source : municipalité de Péribonka

La fondation du village de Péribonka s'inscrit dans la dernière vague de colonisation jeannoise au XIX^e siècle. Lorsque l'auteur de *Maria Chapdelaine*, le Breton Louis Hémon, s'installe à Péribonka en 1912, il découvre une jeune colonie où se poursuivent toujours les défrichements entrepris modestement il y a moins de 25 ans par le fondateur Édouard Niquet et sa famille.

Niquet fait connaissance avec le Lac-Saint-Jean lorsqu'il débarque à Roberval, en octobre 1887. Impressionné par le rythme du progrès, il flairé immédiatement le potentiel que recèle ce pays neuf. À prime abord, il est attiré par les réserves forestières encore disponibles au nord du lac Saint-Jean. En effet, Niquet n'est pas novice dans le domaine, puisqu'il possède depuis quelques années une scierie employant 35 travailleurs à Saint-Thomas de Pierreville près de Drummondville. Niquet est d'ailleurs originaire du coin, né le 3 novembre 1845, il se marie à Drummondville le 26 mai 1884 avec Mélanie Boisvert. De ce mariage naissent quatre garçons et quatre filles, auxquels il faut ajouter cinq enfants décédés à la naissance.

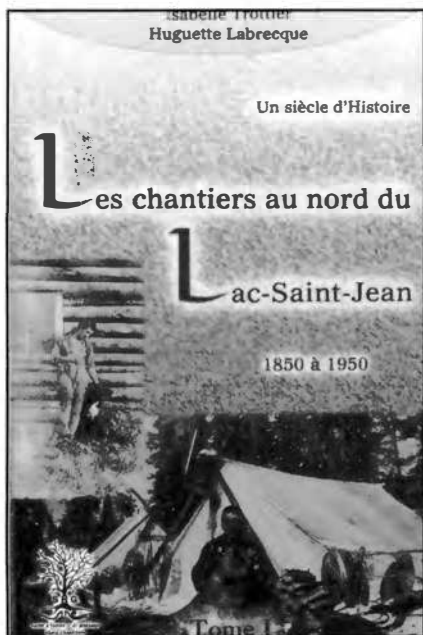
Par son ami intime, le curé Antoine Labelle, il a vent des possibilités qu'offrent les terres du Lac-Saint-Jean. Le célèbre prêtre-colonisateur l'incite, dit-on, à s'établir sur les terres sauvages du nord du lac pour y fonder une paroisse. Ainsi, au retour de son voyage à Roberval, il acquiert – avant même que le secteur ne soit arpenté, c'est-à-dire au printemps 1888 – les plus belles terres du canton Dalmas, ultérieurement inscrites comme les lots 7, 8 et 12 à 20 du rang II, en bordure de Péribonka.

Les débuts de l'installation de la famille Niquet à Péribonka sont hésitants. Si on entreprend les travaux dès l'année 1888, il faudra attendre 1893 pour que Niquet se décide à quitter les Bois-Francs pour Roberval. Depuis les premières démarches, ses frères abandonnent l'aventure et le curé Labelle décède en 1891, émoussant considérablement sa détermination à poursuivre l'entreprise. Par conséquent, son installation à Péribonka ne se fera qu'à l'automne 1895. Niquet construit alors une première maison sur le lot 12 du rang II. Deux ans plus tard, il procède à la construction d'une scierie sur son domaine ainsi qu'une manufacture de bois de fuseaux à Roberval, le plaçant en concurrence avec l'industriel B.A. Scott qui exploite la forêt le long de la rivière Petite Péribonka.

Afin de se libérer du monopole de Scott sur la navigation lacustre, Niquet procède à l'acquisition, dès 1895, de bateaux à vapeur. L'Arthur, puis en 1902, Le Nord, font les beaux jours de la navigation entre Roberval et Péribonka. En plus de la marchandise et du bois, Niquet transporte des centaines de nouveaux arrivants vers le nord du Lac-Saint-Jean. Niquet est d'ailleurs d'un grand secours à ceux qui n'ont pas l'expérience de la dure vie de colon. En 1897, un groupe d'arrivants de Détroit ne doit sa survie qu'à sa générosité et sa bienveillance.

Niquet, de par son dynamisme, s'impose comme l'homme d'influence de la colonie. Il veille à l'installation chez lui de la première école et c'est lui qui fournit le terrain pour la construction d'un premier lieu de culte en 1899. Il n'est donc pas surprenant qu'en 1903, on ait retenu pour la paroisse le patronyme de Saint-Édouard. Par son activité incessante, qui le pousse d'ailleurs vers le siège de maire de 1919 à 1923, il est sans aucun doute la figure marquante de la période coloniale de Péribonka. À son décès, qui survient en 1936, Péribonka entrera dans une nouvelle dynamique historique : celle de la consolidation de cette base pionnière implantée à compter de 1888 par de véritables bâtisseurs tel que Édouard Niquet.

D'UNE PAGE À L'AUTRE



Trottier Isabelle, Labrecque Huguette. *Les chantiers au nord du Lac-Saint-Jean : un siècle d'histoire, 1850-1950*, Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine. Dolbeau-Mistassini, 2004.

L'action des sociétés historiques et des sociétés d'histoire est primordiale depuis près de 75 ans dans notre région. Outre l'acquisition et le traitement d'archives, l'une de leurs principales missions est la

diffusion de ce patrimoine important. C'est dans ce cadre que la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine vient juste de proposer au public amateur d'histoire une nouvelle publication. Intitulée *Les chantiers au nord du Lac-Saint-Jean : un siècle d'histoire, 1850-1950*, elle a été réalisée par deux jeannoises, Isabelle Trottier et Huguette Labrecque.

Dans une première partie, les auteures dressent d'abord un tableau historique de la forêt québécoise avant la colonisation. Par la suite, elles présentent des notions sur les débuts de l'exploitation forestière au Québec et dans la région. On se rapproche ensuite davantage de la magnifique plaine de Normandin, à la base du développement agricole du secteur. Le quatrième chapitre présente chronologiquement les différentes étapes qui se sont déroulées entre les premiers chantiers et 1950. Dans une troisième partie, on présente des renseignements sur les travailleurs forestiers, en mettant l'accent sur les petits entrepreneurs (jobbers) et les employés forestiers. Dans cette partie, plusieurs données intéressantes, sous forme de tableau, permettent au lecteur de pénétrer au cœur de cette industrie essen-

tielle dans l'histoire économique de la région.

Nous ne pouvons passer sous silence la belle brochette de photographies inédites, qui mettent en valeur les collections inexploitées de la Société d'histoire. Quelques témoignages d'acteurs privilégiés de l'époque, un lexique, une bibliographie et un index complètent ce livre fort intéressant et instructif.

Enfin, il faut noter qu'il s'agit d'un premier tome, ce qui laisse présager que d'autres publications devraient suivre au cours des prochains mois ou des prochaines années. Il s'agit donc d'une très belle initiative qui illustre encore davantage la richesse de notre histoire.

Dany Côté



Grand ménage du printemps

*Le grand ménage nous
donne l'occasion de jeter
des choses jugées inutiles!*

*Ne jetez pas vos vieux
papiers, vos vieilles cartes
postales, vos vieilles photos
ou vos vieux livres.*

Apportez-les nous!

*Dites-le à vos
parents et amis.*

À PLACER À VOTRE AGENDA

*Les Veillées de Saguenayensia
tous les mercredis à 19 h
du 16 juin au 28 juillet*

EN BREF

Assemblée générale annuelle de la Société historique du Saguenay

Tous les membres de la Société historique du Saguenay sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

Mercredi 28 avril 2004

À 19 h

Au pavillon principal de l'UQAC
local P-0500

À cette occasion nous ferons le bilan de l'année qui se termine et nous vous parlerons de nos projets.



Projet pour la revue Saguenayensia

Au début du mois de mars, nous avons reçu une réponse affirmative pour un projet soumis au Fonds du Canada pour les magazines. Ce projet de plus de 15 000 \$ nous permettra d'établir un plan de communication pour la revue Saguenayensia. Notre objectif est d'augmenter les abonnements et la publicité dans la revue et ce, afin d'accroître nos revenus.



Conférence en France

En janvier dernier, l'historien-conservateur de la Société historique du Saguenay, Éric Tremblay, a été invité par l'association France-Québec Hautes Vallées Charente en France à prononcer une conférence le 27 mars 2004 sur le révérend père Jean-Baptiste de LaBrosse (1724-1782) qui fut le dernier missionnaire jésuite dans les Postes du Roi.

Cette conférence clôture trois semaines d'activités consacrées au Québec. Au programme de la journée, outre la conférence, une petite exposition est prévue sur ce missionnaire ainsi que le dévoilement d'une plaque commémorative à la maison natale du père LaBrosse.

Cahiers de Saguenayensia

Nos trois nouveaux Cahiers de Saguenayensia porte sur chacun des arrondissements de Ville de Saguenay. Ces trois cahiers, intitulés :

- Arrondissement de La Baie : *Berceau de notre histoire;*

- Arrondissement de Chicoutimi : *Capitale commerciale;*

- Arrondissement de Jonquière : *Cœur industriel;*

nous permettent de vous offrir un véritable voyage dans le temps.

Vous trouverez, dans chacun des cahiers, plus de 44 pages contenant une centaine de photographies tirées de notre collection. Nous vous offrons également, un bref historique de toutes les anciennes municipalités comprises dans les limites des arrondissements. Une chronologie et des vignettes fournissent plus d'informations pour les amateurs d'histoire.

Ces Cahiers de Saguenayensia sont en vente au coût de 12 \$ chacun ou de 30 \$ pour les trois. Pour plus d'informations nous vous invitons à visiter notre site Internet www.shistoriquesaguenay.com



Cercle de presse

À l'occasion des 70 ans de la Société historique du Saguenay, nous avons été les invités du Cercle de presse le 3 mars dernier.



Abonnez un ami à la revue Saguenayensia

Avec votre renouvellement d'abonnement pourquoi ne pas en profiter pour abonner un ami? Ainsi vous nous aiderez à augmenter nos revenus et vous offrirez un cadeau original. Voici les différents

tarifs qui vous sont offerts : individuel 30 \$ et affaires 40 \$. Pour information, contactez-nous, par téléphone (418) 549-2805, par courriel, shs@cybernaute.com



Recherche de photos

Dans le cadre d'une publication qu'elle prépare pour célébrer son 75^e anniversaire, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean est à la recherche de photographies anciennes. Datant d'avant les années 1970, elles peuvent représenter toutes les branches de l'industrie agricole, reliées à toutes les saisons. Nous recherchons autant des bâtiments (grange, fromagerie, porcherie, etc.), que des animaux (cheval, vache, vison, etc.), de la machinerie et de l'équipement (tracteur, moissonneuse, etc.), ou les différentes activités agricoles (semences, récoltes, défrichage, essouchage, etc.). Enfin, les photographies peuvent provenir d'industries, de familles ou de toute autre entreprise ou regroupement agricole (coopérative, société agricole, etc.).

Pour toute information ou pour proposer des photographies, veuillez contacter l'historien Dany Côté, le jour au 695-7278 et le soir au 542-7045.



Nomination d'un membre de l'Ordre des Vingt-et-Un

La Société historique a procédé en janvier dernier à l'appel des candidatures pour l'Ordre des Vingt-et-Un. Nous en avons reçu une dizaine. Le comité de sélection formé de cinq personnes se réunira en avril prochain pour choisir le nouveau membre.

Ce dernier sera dévoilé le 11 juin lors de la Fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

SITE ET MONUMENT

Le Parc du Sacré-Cœur de Saint-Félicien

par Jean-François Hébert

Depuis maintenant près de 75 ans, trône fièrement au milieu de la ville de Saint-Félicien un très beau parc consacré au Sacré-Cœur. Ce site de rassemblement populaire, carrefour des fêtes laïques et religieuses qu'a connues la municipalité au cours de son histoire, a été imaginé par Mgr Simon Bluteau, alors curé de la paroisse de Saint-Félicien. Ecclésiastique dévoué, Mgr Bluteau projette d'embellir son église et ses environs. Ainsi, dans ce qui n'est qu'un terrain marécageux, voire un dépotoir, face au temple catholique, de l'autre côté du chemin public, il conçoit le projet d'aménager un parc dédié au Sacré-Cœur. Le projet qu'il caresse de la débute en mars 1929, alors qu'une quête spéciale est lancée en faveur de cette entreprise colossale.

La première étape dans la réalisation de ce projet, c'est le remplissage du terrain en question. Pour ce faire, Mgr Bluteau demande à ses ouailles de lui fournir des troncs d'arbres qui serviront à stabiliser les abords de la rivière Ashuapmuchi. La réponse de la population est sans conteste favorable puisqu'à peine un mois plus tard, à la mi-avril 1929, environ 350 voyages de bois ont été dispersés sur les lieux. L'effort des paroissiens ne s'arrête pas là. Ainsi, à la fin de juin de la même année, le curé Bluteau les félicite puisqu'une impressionnante quantité de terre a été déversées pour réussir à niveler le terrain adéquatement.

Le terrain est maintenant prêt : il reste encore à l'aménager. Pour ce faire, de nombreux bénévoles s'activent au cours des années 1929-1930 afin de réaliser les allées piétonnières gravelées et planter les arbres, les fleurs et la pelouse qui agrémenteront le coup d'œil du site. On mentionne même que les premiers attrait sont érigés à ce moment-là, dont particulièrement la statue du Sacré-Cœur, le bassin d'eau et la maquette de navire y prenant place.

Avec les années, le Parc du Sacré-Cœur est continuellement l'objet d'amélioration. Que ce soit par le biais de corvées spéciales ou de quêtes particulières, les paroissiens répondent toujours favorablement à l'appel de leur curé. C'est ainsi qu'en 1932, l'on voit apparaître des réverbères électriques et des canons que l'on fait tonner lors d'événements importants. Mgr Bluteau lui-même contribue en offrant les deux magnifiques lions qui sont placés à l'entrée du parc. Finalement, divers éléments sont rajoutés, tels que la fontaine éclairée qui agrmente le bassin à partir de 1951.

Municipalisé à l'automne 1972, le Parc du Sacré-Cœur fait l'orgueil des Félicinois encore aujourd'hui. D'ailleurs, la ville de Saint-Félicien, voulant redorer l'image de son centre-ville, procède depuis quelques années à d'importants travaux dans ce secteur et le parc n'y échappe pas. On profite de cette lancée pour aménager une réplique d'une habitation de pionniers, dont la porte provient de la chapelle de Val-Jalbert et le revêtement constitué de vieilles planches d'époque.

Le point culminant de la revitalisation du Parc du Sacré-Cœur constituera l'ajout, dans les prochains mois, d'une fontaine conjuguant des effets de son et de lumière et la synchronisation des jets d'eau. Cette fontaine, qui n'aura rien à envier aux grandes villes d'Amérique du Nord et d'Europe, promet de devenir un centre d'intérêt touristique majeur pour Saint-Félicien. Voilà qui donnera une nouvelle jeunesse au Parc du Sacré-Cœur déjà présent sur des milliers de photos-souvenirs.



Jean-François Hébert



vos idées prennent forme

www.alcan.com



Toute bonne idée doit prendre forme. C'est la raison d'être de la société Alcan : devenir le partenaire qui transforme vos idées d'aujourd'hui en innovations de demain, grâce à des solutions globales faisant appel à l'aluminium et aux emballages.

Hier



Aujourd'hui



Le confort et l'essor économique
passent par là depuis 100 ans.

